

Conseil municipal | Séance du 27 juin 2024

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2024-06-27-46 | Rapport annuel 2023 de la Commission communale pour l'accessibilité - Communication
Sur le rapport de Madame Olivier Catherine**

Nombre de conseiller-es en exercice : 35

Nombre de conseiller-es présent-es à l'ouverture de la séance : 26

Date de convocation : 21 juin 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 27 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présent-es :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Edouard Bénard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Johan Quérueu, Madame Alia Cheikh, Madame Noura Hamiche, Monsieur Serge Gouet, Monsieur Fabien Leseigneur, Madame Virginie Safe, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé-es avec pouvoir :

Monsieur David Fontaine donne pouvoir à Madame Juliette Biville, Monsieur Dominique Grévrard donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Madame Najia Atif donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Mathieu Vilela donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérueu, Madame Karine Pégon donne pouvoir à Monsieur Fabien Leseigneur.

Etaient excusé-es :

Monsieur Brahim Charafi.

Secrétaire de séance :

Monsieur Pascal Le Cousin

Exposé des motifs :

Issu de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », l'article L.2143-3 du Code général des collectivités territoriales impose la création, dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants, d'une Commission communale pour l'accessibilité.

La Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray a mis en place cette commission dans le cadre de son « Comité de pilotage Ville Handicap » préexistant, par délibération du 26 juin 2008.

Le 29 mars 2024, elle a établi son treizième rapport annuel qu'elle soumet aujourd'hui au Conseil municipal.

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2143-3, modifié par la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019, précisant la composition et les missions de la commission communale pour l'accessibilité,
- La loi n°2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,
- La délibération n°53 du Conseil municipal du 26 juin 2008 instituant la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées,

Considérant :

- Qu'en 2023, la commission communale pour l'accessibilité s'est réunie une fois, le 26 janvier.
- Que le 29 mars 2024, la commission a pu faire un état de l'ensemble des avancées réalisées en 2023, permettant d'améliorer l'accessibilité et l'intégration des personnes en situation de handicap. Elle a notamment recensé :
 - La liste des interventions et travaux effectués sur la voirie ayant contribué à améliorer l'accessibilité de la voirie et le stationnement des personnes handicapées,
 - L'état d'accessibilité du réseau de transport en commun et l'utilisation de l'offre de transport adapté proposée sur le territoire,
 - L'état de mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmé concernant les ERP municipaux,
 - La progression des démarches de mise en accessibilité des établissements recevant du public situés sur le territoire communal (commerces, cabinets médicaux...),
 - L'évolution de l'offre de logements accessibles sur le territoire communal,
 - Les conditions de scolarisation des enfants en situation de handicap et de leur intégration dans les accueils de loisirs de la commune,

- Les actions proposées par les services municipaux et les associations pour favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap dans les activités sportives et dans les équipements culturels,
- Les actions de formation des agents municipaux engagées par la Ville sur l'accueil des personnes en situation de handicap.

Prend acte du rapport annuel 2023 établi par la commission communale pour l'accessibilité.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Maire

Monsieur Pascal Le Cousin

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 28/06/2024

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20240627-Imc135363-DE-1-1

Affiché ou notifié le 2 juillet 2024



MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Rapport annuel de la Commission Communale pour l'Accessibilité

**Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray
Année 2023**

Mars 2024

Sommaire

1. Données générales	3
1.1. La commune de Saint-Etienne-du-Rouvray	3
1.2. Les personnes en situation de handicap	3
1.3. La Commission communale pour l'accessibilité	4
2. Voirie et espaces publics.....	5
3. Services de transports collectifs et intermodalité	6
3.1. Réseau de transports en commun (bus/métro)	6
3.2. Accessibilité du réseau de transport ferroviaire	6
3.3. Utilisation des transports adaptés.....	7
4. Cadre bâti – Établissements Recevant du Public (ERP).....	11
4.1. Rappel des obligations réglementaires	11
4.2. Suivi de la mise en accessibilité des ERP municipaux	11
4.3. Etat des lieux de l'accessibilité des ERP sur le territoire de la commune	12
5. Cadre bâti – Recensement des logements accessibles	15
5.1. Recensement des logements sociaux accessibles et adaptés/adaptables	15
5.2. Les logements du parc privé	16
6. Autres activités de la commission communale pour l'accessibilité.....	17
6.1. Le respect par la Ville de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés	17
6.2. Formation des agents à l'accueil des personnes en situation de handicap	18
6.3. Scolarisation des enfants et intégration dans les accueils de loisirs	18
6.4. Sport et handicap.....	23
6.5. Culture et handicap	24
6.6. Subventions aux associations	30
Annexes.....	31

1. Données générales

1.1. La commune de Saint-Etienne-du-Rouvray

Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray
Place de la Libération
CS 80458
76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

La Ville, qui compte **28 750 habitants au 1^{er} janvier 2021**, a marqué depuis de nombreuses années son implication dans l'intégration des personnes en situation de handicap, volonté qui se traduit notamment aujourd'hui par :

- la nomination d'une adjointe au Maire chargée de l'accessibilité,
- la mise en place d'une commission d'accessibilité à l'échelle de la commune,
- la signature d'une Charte Ville-Handicap, le 17 septembre 2002,
- l'obtention du label *Tourisme & Handicap* pour la piscine municipale ainsi que pour la bibliothèque et la salle de spectacle du centre socioculturel Georges Déziré (label en cours de renouvellement),
- une politique d'intégration des personnes en situation de handicap dans un grand nombre d'activités municipales (activités sportives, culturelles, loisirs, etc.),
- la mise en place des *Rendez-vous du handicap* depuis 2010.

Elle a chargé le CCAS d'animer la mise en œuvre de la Charte Ville Handicap et de coordonner les travaux de la commission communale pour l'accessibilité.

1.2. Les personnes en situation de handicap

L'[annexe n°1](#) au présent rapport rappelle l'activité de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) pour les personnes résidant dans la commune pour l'année 2023.

Fin 2023, **4 610 Stéphanois avaient un droit ouvert auprès de la MDPH (soit 16 % de la population)**, qu'il s'agisse de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), d'une reconnaissance de travailleur handicapé, d'une carte « mobilité inclusion » ou d'une prestation de compensation du handicap. Ils étaient 3 428 au 31 décembre 2021¹. La progression est de 34 % sur 2 ans.

Parmi ces personnes qui ont un droit ouvert, on trouve 14 % d'enfants et de jeunes (<20 ans), soit 645 personnes, et 35 % de personnes âgées de 61 ans et plus.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, 812 stéphanois ont déposé un dossier auprès de la MDPH (il y en avait eu 984 sur l'ensemble de l'année 2021). 66 % des demandes concernent des adultes et 33 % des enfants et jeunes de moins de 20 ans.

La MDPH a étudié les dossiers de 1 095 stéphanois. 1 006 d'entre eux se sont vus ouvrir un droit en 2023 (soit environ 92 % des dossiers étudiés).

Dans l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réalisée en 2019, le cabinet KPMG soulignait que le taux de pénétration de l'AAH était nettement plus élevé à Saint-Etienne-du-Rouvray (57 ‰ habitants de 20 à 59 ans) que la moyenne départementale (43 ‰) ou nationale (38 ‰).

Le constat est le même pour le taux de pénétration de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH), qui était de 28 ‰ jeunes de moins de 20 ans à Saint-Etienne-du-Rouvray, quand la moyenne départementale est de 20 ‰ et la moyenne nationale de 17 ‰.

Il semble donc que **la commune de Saint-Etienne-du-Rouvray soit particulièrement concernée par la question du handicap.**

¹ En 2022, le Conseil départemental de Seine-Maritime a fait l'objet d'une cyber-attaque qui a compromis la récolte des données sur l'année.

1.3. La Commission communale pour l'accessibilité

L'article L.2143-3 du Code général des collectivités territoriales impose la création, dans les communes de plus de 5 000 habitants, d'une commission communale pour l'accessibilité. La ville de Saint-Étienne-du-Rouvray a mis en place cette commission dans le cadre de son « Comité de Pilotage Ville Handicap » préexistant, par délibération du 26 juin 2008.

L'article prévoit que cette commission soit composée notamment de représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap (notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique), d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville.

Suite aux dernières élections municipales, la composition de la commission communale pour l'accessibilité a été redéfinie par arrêté municipal du 23 juin 2020. La commission est composée comme suit :

- 2 représentants du Conseil municipal (le Maire et la Maire adjointe chargée de l'accessibilité et du handicap);
- 6 représentants des différents services municipaux (direction générale, services techniques, urbanisme, solidarité, ressources humaines, sports)
- 5 représentants d'associations représentant les personnes en situation de handicap :
 - Association Valentin Haüy (handicap sensoriel),
 - Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés 76 (APAJH76) - (handicap mental),
 - Sésame Autisme Normandie (handicap psychique),
 - L'association APF France Handicap (handicap physique),
 - La Coordination Handicap Normandie (tout type de handicap)
- Un représentant de l'Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées (UNRPA) ;
- Un bailleur social implanté sur le territoire (le Foyer Stéphanois) ;
- Les représentants des 3 unions commerciales actives sur la commune ;
- Un représentant d'une association de locataires (Confédération Nationale du Logement).

Selon l'article L.2143-3, cette commission :

- *« dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics, et des transports (...) » ;*
- *« tient à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire communal ou intercommunal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées » ;*
- *« organise un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées ».*

Ces éléments constituent la base du rapport annuel qu'elle doit établir et présenter au Conseil municipal.

En 2023, la commission communale pour l'accessibilité s'est réunie une fois, le 26 janvier. Le 29 mars 2024, elle établit son treizième rapport annuel à l'attention du Conseil municipal. Après le vote de cette instance, ce rapport sera transmis à Monsieur le Préfet, au Président du Conseil départemental et au Président de la Métropole Rouen Normandie.

2. Voirie et espaces publics

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la compétence voirie est transférée à la Métropole Rouen Normandie. Tous les travaux de voirie, de signalisation horizontale et verticale, mais également la signalisation lumineuse tricolore ont été suivis et réalisés par les services de la Métropole.

Dès que les services de la Métropole interviennent sur une voirie, les travaux sont effectués dans le respect des normes d'accessibilité en vigueur, mais la thématique « accessibilité » n'a pas constitué en soi un critère pouvant déclencher des travaux. Ces derniers sont priorisés en fonction de la dégradation des voiries ou des projets d'aménagements sur un quartier.

Aussi est-il difficile d'effectuer un suivi de réalisation du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE), que la Ville avait établi en 2011, et qui identifiait 36 rues à traiter en priorité.

En [annexe n°2](#) figure le plan de l'ensemble des travaux de voirie dans la commune : en vert, les travaux réalisés en 2023 et en rouge, les travaux prévus en 2024.

Emplacement des passages piétons mis en conformité, ou créés, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023 (surbaissés de trottoirs)

- Rue Pierre Sépard (1)
- Rue Alsace Lorraine (1)

Cette liste n'est pas exhaustive du fait de l'impossibilité pour la Métropole de fournir les informations à la date demandée.

Les travaux de marquage au sol des passages piétons sont réalisés par la Métropole. Ces 2 mises en conformité s'ajoutent à celles qui avaient été réalisées les années précédentes. Au total, ce sont 88 passages piétons qui ont été mis en conformité sur les 8 dernières années :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Nombre de passages piétons mis en conformité	8	11	14	26	12	5	10	2	88

Reconstruction de voiries

La mise en conformité a été réalisée dans les rues suivantes en 2023 :

- Rue du Perche
- Rue du Vexin
- Rue Berthelot (stationnement)

Nombre et positionnement des places de stationnement Personnes à Mobilité Réduite (PMR) créées

Le nombre de places de stationnement aménagées pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est en évolution permanente. Certaines places sont aménagées à la demande d'habitants, d'autres sont créées à l'occasion d'une construction ou réhabilitation d'un bâtiment. Certaines places sont parfois supprimées quand elles n'ont plus d'utilité. **Au 1^{er} janvier 2024, on recensait 200 places de stationnement aménagées sur la commune, mais l'inventaire représente environ 70 % du territoire.**

Cela comprend, outre la création de nouvelles places, la mise en conformité de celles existantes (panneau, marquage au sol). Ce recensement intègre **5 nouvelles places PMR aménagées en 2023 sur le domaine public (annexe n°2) :**

- rue des Marronniers
- rue des Primevères

- rue Roland Garros
- rue des Hortensias
- avenue des Platanes

Il n'y a pas de recensement des places PMR situées dans les copropriétés, équipements publics ou commerciaux.

D'autres travaux sont déjà programmés pour 2024 :

- rue des Coquelicots (reportés par la Métropole)
- rue Jean Henri Fabre (reportés par la Métropole)
- rue Pierre Séward
- impasse des Châtaigniers (reportés)
- rue Paul Verlaine
- rue Jean Maridor
- rue de l'Industrie
- rue des Cateliers

La Métropole a rencontré des problèmes de bureau d'études et de départs d'agents, ce qui a engendré un retard dans la réalisation des travaux programmés en 2023. Ils sont donc reportés en 2024.

3. Services de transports collectifs et intermodalité

3.1. Réseau de transports en commun (bus/métro)

L'autorité organisatrice des transports publics sur le territoire de la Ville est la Métropole Rouen Normandie. Au total, **sur les 111 arrêts répertoriés sur la commune, les services de la Métropole ont recensé 58 arrêts accessibles au 31/12/2023**, même si pour 5 d'entre eux la largeur minimale de circulation est très légèrement inférieure aux préconisations réglementaires (fixées à 1.40m).

Si en 2023, **4 quais bus PMR** ont été **mis en accessibilité** avenue de l'université (lycée Corbusier et Technopôle), des travaux sont programmés en 2024 pour 2 autres, au niveau de l'arrêt Esigelec.

La Métropole ne s'engage pas à rendre tous les arrêts du territoire accessibles. Dans son Ad'Ap, elle avait fixé une liste d'arrêts prioritaires qui seraient concernés, et un système de transport de substitution devait être mis en place pour les arrêts non accessibles.

La Loi Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 a supprimé cette obligation de transport de substitution qui s'est révélée peu opérationnelle, mais elle oblige la Métropole à mettre en accessibilité quelques arrêts prioritaires complémentaires, malgré certaines contraintes techniques.

3.2. Accessibilité du réseau de transport ferroviaire

La ville de Saint-Etienne-du-Rouvray est traversée par une ligne de chemin de fer et dispose d'une halte ferroviaire qui représente environ 30 000 voyageurs par an. Les Stéphanois bénéficient aussi de la proximité de la gare d'Oissel (400 000 voyageurs par an environ). Les Stéphanois sont donc directement intéressés par l'accessibilité du réseau de transport ferroviaire.

Actuellement, la halte ferroviaire de Saint-Etienne-du-Rouvray et la gare d'Oissel ne disposent d'aucun aménagement spécifique permettant l'accès à tous les quais.

Le schéma Régional d'Accessibilité des Gares 2016-2024 n'a pas retenu la gare d'Oissel dans les 50 gares devant faire l'objet de travaux de mise en accessibilité. Face à la mobilisation de

l'association « SOS Gares », des maires des communes concernées, du Député de la troisième circonscription de la Seine-Maritime ainsi que de la Coordination Handicap Normandie, la Région et la SNCF ont finalement acté le lancement d'études et la réalisation d'un certain nombre de travaux visant à améliorer l'accessibilité de la gare d'Oissel et de la halte ferroviaire de Saint-Etienne-du-Rouvray.

Un affichage léger a été mis en service à l'été 2023. Il doit permettre d'informer plus facilement les voyageurs sur les quais de l'arrivée et des départs de trains. Ce panneau d'affichage électronique a été vandalisé en novembre 2023. L'association SOS Gares a demandé sa réparation à Gares et Connexions, sans savoir ce qu'il en est à ce jour.

3.3. Utilisation des transports adaptés

3.3.1. Le Mobilo'bus, un service du CCAS

Depuis 2006, la ville de Saint-Étienne-du-Rouvray propose un **service de transport permettant aux personnes à mobilité réduite (personnes âgées et/ou handicapées à plus de 80 %) d'effectuer des déplacements au sein de la commune.** Ce véhicule est aménagé. La prise en charge par un agent accompagnateur débute au domicile des usagers. Le prix est de 2,75 € l'aller-retour (tarif au 1^{er} septembre 2023).

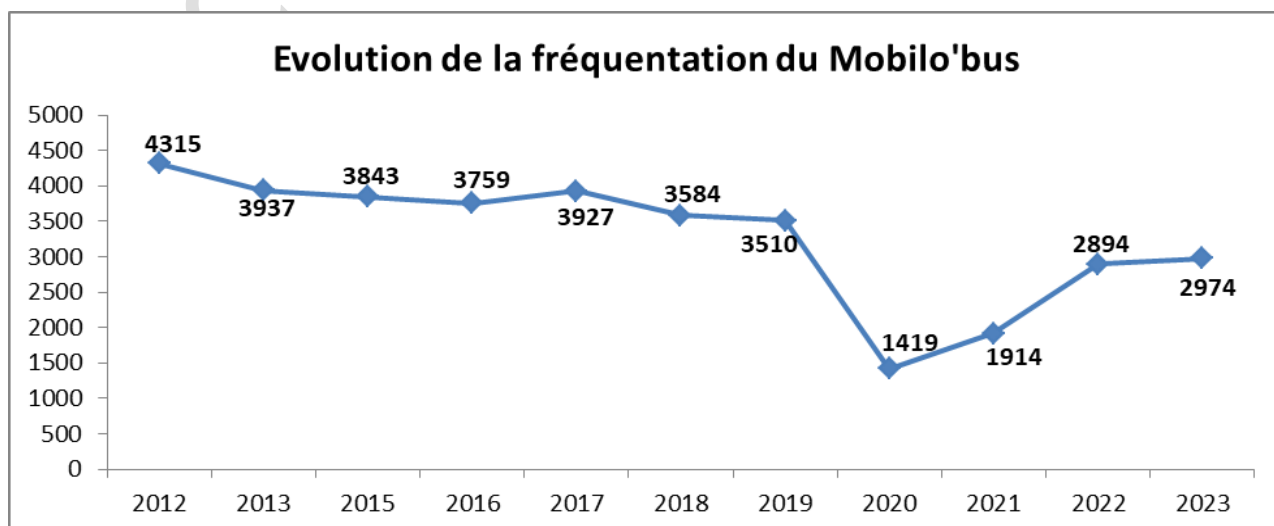
En temps ordinaire, le Mobilo'bus fonctionne du lundi au vendredi sur la base d'un planning préétabli, et assure :

- des sorties quotidiennes vers les deux restaurants seniors,
- 6 sorties par semaine vers les grandes surfaces de la ville,
- une sortie le samedi au restaurant une fois par mois,
- et d'autres sorties plus occasionnelles (cimetières, expositions, bibliothèques, etc.).

Il s'agit pour l'essentiel de sorties collectives (7 passagers maximum + le chauffeur accompagnateur), même si 2 ou 3 demi-journées par semaine sont réservées aux sorties à la demande.

De plus, le Mobilo'bus accompagne gratuitement les seniors les plus dépendants vers les animations proposées par le service Vie Sociale des Seniors du CCAS, tels les repas annuels, goûters festifs, thés dansants, distribution des colis, etc.

La fréquentation était d'environ 4 000 usages par an avant la pandémie liée à la Covid-19. La crise sanitaire a provoqué un arrêt partiel d'activité, la fréquentation a chuté à 1 419 utilisations en 2020. L'activité du Mobilo'bus revient progressivement au niveau d'avant crise avec **2 974 voyages aller-retour en 2023.**



Les sorties proposées

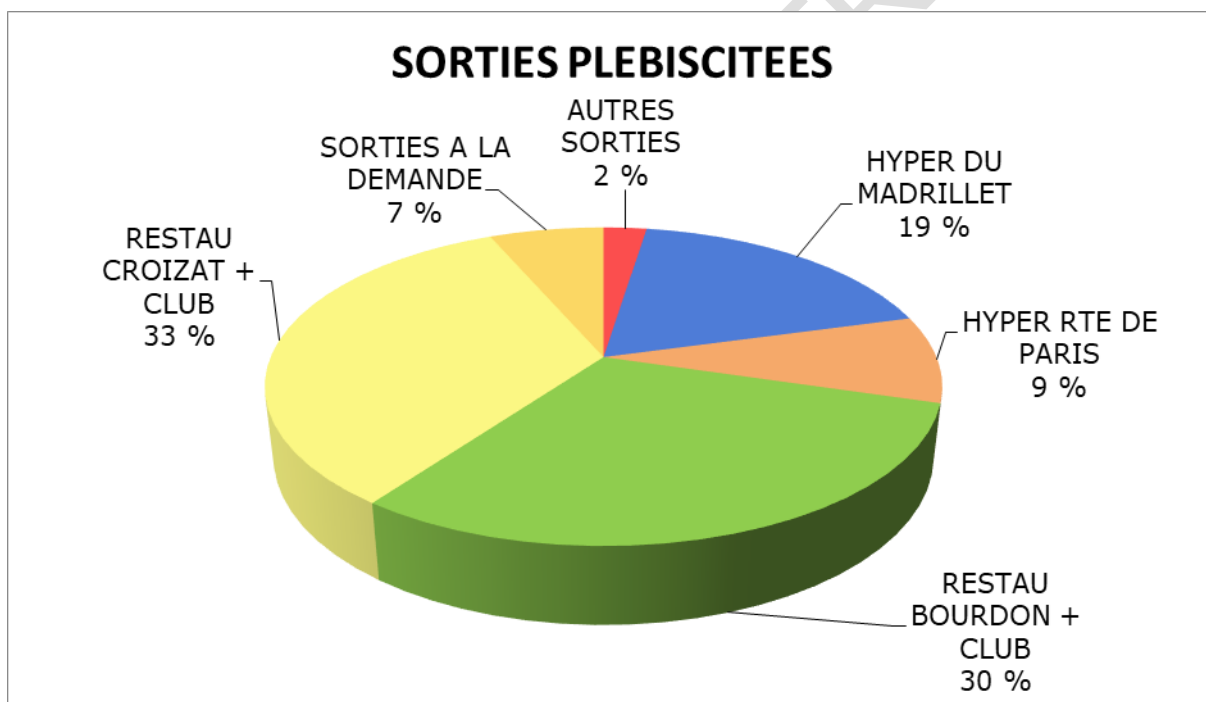
Le Mobilo'bus fonctionne chaque jour de la semaine, du lundi au vendredi. Cette régularité est souhaitée par les usagers. Elle s'inscrit ainsi dans les habitudes et évite les oublis de réservation. Chaque mois, le CCAS transmet aux usagers référencés (une centaine) le planning des sorties proposées. **En 2023, 1 016 sorties ont été proposées, soit une moyenne de 85 sorties mensuelles.** Sur ces 1 016 sorties proposées, 29 ont dû être annulées pour des raisons diverses (mouvements sociaux ou raisons techniques). Sur les 987 sorties réellement proposées, 897 ont été sollicitées (soit plus de 90 %).

- **Les restaurants municipaux pour personnes âgées**

Les restaurants seniors de Geneviève-Bourdon et Ambroise-Croizat sont desservis chaque midi de la semaine. Le restaurant Croizat est très sollicité et représente, en 2023, 994 usagers et **33 % de l'activité globale du Mobilo'bus. L'activité est un peu moindre pour le restaurant Geneviève-Bourdon avec 906 usagers (30 %).**

- **Les commerces**

Comme le précise le graphique ci-dessous, sont également très régulièrement fréquentées les sorties vers les deux grandes surfaces commerciales de la ville, à savoir l'hypermarché du Madrillet et celui de la rue de Saint-Yon. **Ils représentent à eux deux plus de 28 % des sorties.**



- **Les sorties « à la demande »**

194 inscriptions ont été enregistrées pour les sorties dites « à la demande ». Ces sorties individuelles permettent un accompagnement optimal pour des personnes nécessitant une assistance plus soutenue. D'autre part, elles permettent également des visites chez des amis et sont aussi utilisées pour des rendez-vous médicaux.

Les usagers du Mobilo'bus

Avec 2 974 utilisations pour 90 usagers, la moyenne est de 31 utilisations par an et par personne, soit un rythme moyen d'utilisation de près de 2,5 sorties mensuelles. **24 personnes ont utilisé une seule fois le Mobilo'bus en 2023.** Ces utilisations très ponctuelles sont souvent à destination d'une manifestation organisée par le service Vie sociale des seniors du CCAS.

9 personnes ont utilisé le Mobilo'bus plus de 100 fois cette année, soit une moyenne d'utilisation supérieure à 10 sorties mensuelles. Ce sont généralement des personnes qui se

rendent à l'un des restaurants destinés aux personnes âgées et qui en plus vont une à deux fois par semaine faire leurs courses avec le Mobilo'bus.

Profil des usagers

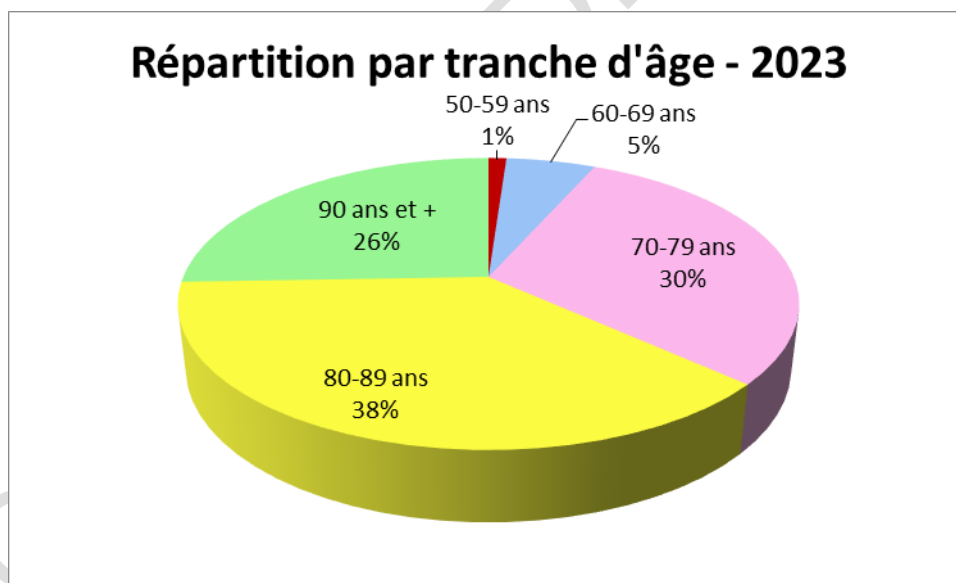
On distingue 3 « types » d'usagers :

- **L'usager autonome** qui ne nécessite quasiment aucune assistance de la part du chauffeur-accompagnateur. Cet usager utilise le Mobilo'bus parce qu'il est trop éloigné des arrêts bus et/ou qu'il commence à avoir des difficultés à porter des choses lourdes. Il représente 73 % des utilisateurs.
- 23 % des usagers sont qualifiés de « **semi-autonome** » et nécessitent l'aide du chauffeur-accompagnateur au moins une fois au cours de la sortie.
- **L'usager « non-autonome »** qui exige un véritable accompagnement du chauffeur-accompagnateur (et qui peut se déplacer en fauteuil roulant) représente 4 % des utilisateurs.

Les personnes autonomes utilisent le Mobilo'bus essentiellement pour se rendre dans les grandes surfaces. Le public dit semi-autonome est constitué pour une large part des usagers des restaurants municipaux et les plus dépendants sont en sortie à la demande.

Le public est composé de 17 hommes et 73 femmes et l'âge moyen des utilisateurs est de 83 ans. 6 utilisateurs ont moins de 70 ans. Le plus jeune utilisateur est âgé de 58 ans et la doyenne est âgée de 99 ans.

S'il apparaît clairement que la tranche d'âge utilisant le plus ce service est celle des 80 à 89 ans, il faut également noter que 23 personnes sont âgées de 90 ans et plus et que 64 % des utilisateurs ont 80 ans et plus.



3.3.2. « Handistuce », un service de la Métropole

Handistuce est un service de transport spécialisé pour les personnes à mobilité réduite et ne comportant pas de service d'accompagnement. Dès lors, un usager peut être accepté avec un accompagnateur.

Pour y accéder, il faut :

- être une personne en situation de handicap habitant dans une des 71 communes de la Métropole ou être interne dans un établissement spécialisé (foyer d'hébergement, foyer médicalisé, ESAT, etc.) d'une des 71 communes de la Métropole,
- compléter un dossier qui est examiné par une commission d'admission (environ tous les 2 mois). Ce dossier est composé de renseignements administratifs, d'une attestation médicale et d'un questionnaire rempli par le demandeur sur ses besoins en termes de mobilité.

Sur 1 112 clients au 31 décembre 2023, **57 Stéphanois utilisent ce service de transport** adapté pour des déplacements hors de la commune (11 via le minibus et 46 via le taxi).

14 de ces utilisateurs sont des usagers réguliers, notamment pour se rendre dans des Etablissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT) et centres d'activités de jour. Les 43 autres sont des usagers occasionnels.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'utilisateurs d'Handistuce	735	781	856	922	867	873	908	1 041	1 112
Nombre de Stéphanois utilisateurs d'Handistuce	50	52	58	60	56	49	54	62	57
<i>Via le minibus</i>	15	15	18	21	22	17	12	16	11
<i>Via le taxi</i>	35	37	40	39	34	32	42	46	46
Utilisateurs réguliers	13	13	14	16	16	18	17	14	14
Utilisateurs occasionnels	37	39	44	44	40	31	37	48	43

4. Cadre bâti – Établissements Recevant du Public (ERP)

4.1. Rappel des obligations réglementaires

Depuis le 1^{er} janvier 2015, tous les Établissements Recevant du Public (ERP) ont l'obligation de respecter les normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

L'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 prévoyait que les propriétaires d'ERP n'ayant pas respecté leurs obligations de mise en accessibilité au 31 décembre 2014 devaient déposer avant le 27 septembre 2015, auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et de la commission communale pour l'accessibilité, un projet d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) comportant un échéancier précis.

Ce dispositif est arrivé à son terme le 31 mars 2019. Dorénavant, les gestionnaires d'ERP doivent déposer des demandes d'autorisation de travaux ou de permis de construire de mise en conformité sans délai.

4.2. Suivi de la mise en accessibilité des ERP municipaux

4.2.1. L'adoption d'un Ad'Ap pour les ERP municipaux

En mai 2015, **l'inventaire du patrimoine immobilier communal faisait apparaître une liste de 22 ERP et Installations Ouvertes au Public (IOP) « accessibles »** pour lesquels des attestations ont été adressées à la Préfecture le 7 juillet 2015.

L'Ad'Ap de la commune prévoyait que les travaux de mise en accessibilité débutent en 2017 et s'étalent jusqu'en 2021. Ce sont, en tout, 481 obstacles qui devaient être levés sur l'ensemble du patrimoine communal stéphanois.

L'Ad'Ap de la Ville contient 11 demandes de dérogations dont 5 ont pour objet la non-installation d'ascenseurs dans certaines écoles, étant entendu que la Ville s'engage à rendre au moins une école par quartier complètement accessible à tout type de handicap.

3 ERP en 5^{ème} catégorie ne seraient ainsi rendus que partiellement accessibles :

- L'école maternelle Victor Duruy : présence de 2 classes à l'étage qui ne seront pas rendues accessibles (tolérance réglementaire) ;
- L'école élémentaire Victor Duruy : seules 6 classes sur 8 seront rendues accessibles après création de rampes d'accès ;
- L'école élémentaire Jules Ferry : la maison des associations accueillie en son sein ne sera pas rendue accessible.

4.2.2. Suivi de la mise en œuvre de l'Ad'Ap

L'AD'AP de Saint-Etienne-du-Rouvray, approuvé le 15 juin 2016 pour une durée de 6 ans, est arrivé à échéance en juin 2022. La Ville avait pour mission d'adapter 37 ERP et 10 IOP.

Si 34 des 37 ERP ont été concernés par un dépôt de demande d'autorisation de travaux, force est de constater qu'aujourd'hui aucune attestation de sortie de travaux de mise en accessibilité totale n'a été communiquée à la DDTM. Pourtant, d'après les services techniques de la Ville, **79 des 218 tâches identifiées ont été effectuées**. Il s'agirait donc d'envoyer une attestation d'achèvement de travaux aux services de l'Etat, après passage d'un expert.

Les services techniques de la Ville achèveront en 2024 l'étude de l'installation de 2 ascenseurs dans des écoles de la commune. En plus de ces dépenses, la régie des services techniques réalise régulièrement des travaux pour une meilleure accessibilité des bâtiments publics.

Lors de la Conférence Nationale du Handicap, en avril 2023, une série de mesures a été annoncée, notamment d'éventuelles sanctions financières pour les communes qui n'auraient

pas finalisé l'accessibilité de leurs ERP. La position de l'Etat sur ce sujet sera sans doute plus ferme dans les années à venir.

4.2.3. Mise en place des registres publics d'accessibilité

Un arrêté du 19 avril 2017 oblige les gestionnaires d'ERP à mettre à disposition un registre public d'accessibilité. La Ville s'est conformée à son obligation en mettant en place ces registres dans chaque ERP. Ces registres ont été réalisés sous forme de classeurs réunissant chaque document administratif indiqué dans l'arrêté. Une fiche reprend le type d'établissement et la personne référente à contacter en cas de besoin.

Ces registres sont mis à jour annuellement. Les usagers peuvent les consulter sur place en le demandant à l'accueil.

4.3. Etat des lieux de l'accessibilité des ERP sur le territoire de la commune

Les services municipaux ne sont naturellement pas les seuls à gérer des ERP sur la commune. La loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, donnait également dix ans aux propriétaires et gestionnaires d'ERP pour rendre accessible leurs établissements.

Face au constat d'un objectif non atteint, en 2014, le législateur a mis en place un dispositif simplifié d'Ad'Ap, pour étaler les travaux de mise en accessibilité sur un à trois ans généralement. Pour les ERP déjà accessibles, les gestionnaires/propriétaires transmettaient une déclaration sur l'honneur attestant de leur accessibilité.

Depuis 2014, sur les 330 ERP non municipaux présents dans la commune, 180 sont inscrits dans un Ad'AP avec une fin programmée en 2024, et 92 sont déclarés accessibles (soit environ 28 %).

Depuis avril 2019, le dispositif Ad'AP a pris fin mais l'obligation d'accessibilité demeure par la demande d'autorisation de travaux mais sans étalement dans le temps. Début 2024, l'Etat lance un **fonds territorial pour l'accessibilité**, pour tous les ERP de catégorie 5. Cette subvention finance jusqu'à la moitié des dépenses engagées dans la limite d'un plafond global de 20 000 € d'aide versée. Cette information a été transmise aux unions commerciales de Saint-Etienne-du-Rouvray.

Dans le cadre d'une délégation de compétence de la Préfecture, la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray possède sa propre commission d'accessibilité. Elle examine et rend un avis sur la conformité à la réglementation des projets neufs ou d'aménagement dans le cadre bâti :

- **au lancement des travaux** : la commission étudie le projet et les plans et donne un avis favorable ou défavorable au Maire.
- **avant l'ouverture de l'établissement** pour obtenir l'autorisation d'ouverture et l'attestation d'accessibilité si les travaux ont été soumis à un permis de construire.
- **en cas de reprise** d'un ERP, si le local a été fermé au public plus de 10 mois.
- **lors de travaux d'aménagement** : une autorisation doit être demandée au Maire.

4.3.1. Etat des lieux des demandes d'autorisation de travaux dans les ERP au 31/12/2023

Nombre de demandes d'autorisation de travaux (AT) étudiées et avis formulés

		2020	2021	2022	2023
Demandes d'AT déposées		18	27	26	47
Dont soumises à avis		18	27	22	35
Avis défavorable	Commission Communale d'Accessibilité	1	7	4	7
	Sous-Commission Départementale d'Accessibilité	1	1	1	1
Avis favorable	Commission Communale d'Accessibilité	13	19	17	25
	Sous-Commission Départementale d'Accessibilité	3	0	0	2

En 2023, 4 projets sur 5 ont reçu un avis favorable. 2 établissements ont déposé des AT en lien avec leur Ad'AP (l'AFPA et l'INSA).

Sur les 12 demandes non présentées en commission :

- 6 ont été automatiquement rejetées au motif de l'incomplétude dans les délais accordés ;
- 4 ont fait l'objet d'un accord tacite ;
- 2 dossiers sont suspendus à demande de complétude.

Le nombre de demandes déposées en 2023 a quasiment doublé par rapport à 2022. L'objectif 2024 du service instructeur est l'analyse de toutes les demandes dans les délais réglementaires, évitant ainsi les accords tacites.

Demandes d'autorisation de travaux en 2023 par catégorie d'établissement

Catégorie	1^{ère}	2^{ème}	3^{ème}	4^{ème}	5^{ème}	Total
Nombre d'AT	1	9	8	0	17	35
% / catégorie	3%	26%	23%	0%	49%	100%

La moitié des dossiers soumis à avis représente des petits établissements (commerces, services, etc.).

Pour développer l'accessibilité d'usage des établissements sur la commune, il est important de poursuivre la communication auprès des gestionnaires / propriétaires d'ERP :

- **Sensibiliser et informer :**
 - Sensibilisation des exploitants sur l'importance de l'accessibilité de leurs locaux aux personnes en situation de handicap ;
 - Information sur la possibilité de bénéficier de l'aide financière de l'Etat (fonds territorial d'accessibilité) pour les petits établissements ;
 - Communication sur la plateforme Acceslibre,
- **Conseiller les acteurs en matière d'accessibilité :**
 - Aide à la constitution du dossier de demande d'autorisation de travaux ;
 - Transmission de documents « type » et rappel de la réglementation ;
 - Prescription de transmission de l'attestation de conformité.

Cet accompagnement permettra de recenser les établissements accessibles et d'établir un diagnostic sur le territoire de la commune.

4.3.2. La plateforme Acceslibre

La **plateforme Acceslibre** est une base de données en opendata qui permet de renseigner les usagers sur le degré d'accessibilité des ERP à l'échelle nationale. Aujourd'hui, 135 ERP sont référencés pour la commune de Saint-Etienne-du-Rouvray ([annexe n°3](#)). Ils étaient une quinzaine en 2022.

135 établissements page 1/14

The screenshot displays the Acceslibre interface. On the left, a list of establishments is shown, each with a 'Localiser' button. The establishments listed are:

- Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp) - Direction régionale Normandie - Haute Normandie
Institut de formation 135 Rue du Madrillet 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
- ALDI
Supermarché 1bis Avenue Maryse Bastié 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
- ALDI Saint-Etienne-du-Rouvray
Supermarché Rue de Paris 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
- Amira Kebab
Restauration rapide 14 Rue du Madrillet 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
- Art-Scene
Théâtre 21 Rue René Hartmann 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
- Au Porcelet Rose
Boucherie / commerce de viande 53 Rue Leon Gambetta 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
- Auto Ecole Le Madrillet

On the right, a map of Saint-Etienne-du-Rouvray is shown with several blue circular markers containing the number '2', indicating the locations of the establishments. The map includes labels for various streets (D 94, D 18e, D 938, D 18, D 6015, D 291, D 207, D 418, N 338, A 139) and landmarks like 'Forêt domaniale de la Londe-Rouvray' and 'Forêt départementale du Madrillet'. A scale bar indicates 1 km.

Site internet accès libre – recherche sur Saint-Etienne-du-Rouvray

DOCUMENT

5. Cadre bâti – Recensement des logements accessibles

La loi du 11 février 2005 prévoit que la commission communale pour l'accessibilité organise un recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes en situation de handicap. Un logement est dit accessible au regard du code de la construction et de l'habitation lorsqu'un cheminement extérieur et intérieur permet d'atteindre la porte d'entrée du logement d'une part, et que la cuisine, le séjour, une chambre, le WC et la salle d'eau ont les caractéristiques dimensionnelles permettant leur utilisation ultérieure (moyennant des aménagements éventuels) par une personne en situation de handicap d'autre part.

Il faut parfois des aménagements spécifiques, en fonction des besoins singuliers de la personne en situation de handicap, pour que l'on puisse considérer le logement comme « adapté ».

5.1. Recensement des logements sociaux accessibles et adaptés/adaptables

En 2023, la commune dispose d'un parc de **12 980 logements dont 5 959 logements locatifs sociaux soit une part de 46 % du parc total. Le recensement fait apparaître l'existence de 967 logements sociaux accessibles et adaptables**, dont 263 logements présentant des aménagements spécifiques, soit 27 % d'entre eux.

Principale description des logements sociaux adaptés

Les 263 logements adaptés présentent globalement les caractéristiques suivantes :

- 51 % des logements adaptés se trouvent dans le patrimoine du Foyer Stéphanois et 33,5 % dans le patrimoine d'Habitat 76 ;
- La majorité des logements se trouve dans un patrimoine récent ;
- 88 % des logements sont situés dans de l'habitat collectif ;
- 88 % se trouvent en rez-de-chaussée ;
- Les typologies des logements adaptés se décomposent comme suit : 4 % de T1, 36 % de T2, 41,5 % de T3, 12 % de T4 et 6,5 % de T5.
- 90 % ont des loyers inférieurs à 500 € (hors charges) dont 37 % des logements ont des loyers situés entre 300 et 400 € ;
- La majorité des logements présente des salles d'eau adaptées (douche à l'italienne ou avec ressaut inférieur à 2 cm) ;
- 53 % des logements disposent d'un jardin ;
- La plupart des logements ont une place de stationnement pour personne à mobilité réduite à moins de 100 m.

En 2022, un seul logement était vacant dans les 263 logements du recensement et il était en cours d'attribution.

118 logements sont occupés par des personnes souffrant d'un handicap, soit 45 %.

Une part importante de personnes occupe également des logements accessibles et non adaptés car leur handicap ne nécessite pas un aménagement spécifique. D'après les sources de la commune, 17 familles comprennent une personne en fauteuil roulant.

133 logements sont occupés par des personnes de plus de 60 ans soit environ 51 % des logements occupés. Sur les 144 logements non attribués à des personnes à mobilité réduite, 51 logements sont tout de même occupés par des personnes âgées de plus de 60 ans, soit 35%.

En résumé, **64,5 % des logements recensés sont occupés soit par des personnes à mobilité réduite, soit par des personnes âgées de plus de 60 ans.**

Logements occupés par des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) par typologie

Typologie	Nb total de logements recensés par typologie	Nb de logements occupés par des PMR par typologie	Part des typologies occupées par des PMR
T1	10	8	80%
T2	95	41	43%
T3	109	56	51%
T4	32	7	22%
T5	17	6	35%

Au niveau du nombre de personnes par ménage, les logements sont occupés pour près de la majorité par une seule personne (48 %). Les couples représentent 26 % et les familles avec enfants représentent une part de 26 %.

5.2. Les logements du parc privé

Aujourd'hui, il est difficile d'avoir une visibilité sur la part des logements privés adaptés sur la commune.

Pour les particuliers, l'Etat lance également une nouvelle aide en faveur de l'adaptation des logements : **ma prime Adapt'**. Il s'agit d'une subvention destinée aux propriétaires et locataires visant à accompagner l'adaptation des logements. Ma Prime Adapt' peut financer jusqu'à 70 % des frais engagés dans l'adaptation du domicile, avec un plafond à 23 210 €.

A partir de 2024, la commune sera destinataire des demandes d'aide ma prime Adapt' des Stéphanois. Elle pourra tirer des enseignements sur l'évolution des logements dans le parc privé.

6. Autres activités de la commission communale pour l'accessibilité

Au-delà du champ règlementaire, la commission communale pour l'accessibilité aborde les politiques ressources humaines, sportives et culturelles de la commune, nouvelle preuve d'une prise en compte transversale de cet enjeu.

6.1. Le respect par la Ville de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

6.1.1. Évaluation et compensation

Comme les années précédentes et conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Ville procède à la déclaration des travailleurs handicapés qu'elle emploie.

Compte-tenu de ses effectifs, l'obligation d'emploi de la Ville de 6 % de travailleurs handicapés correspondrait à 37 bénéficiaires en 2022. Or, les effectifs de la Ville comptent **40 travailleurs handicapés déclarés, ce qui représente un taux d'emploi direct de 6,35 %**.

Ci-dessous, le tableau récapitulatif des déclarations au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) depuis l'année 2020 :

Déclarations au FIPHFP depuis 2020

Année de déclaration	2020	2021	2022
effectifs rémunérés en ETP au 31/12	678	629	630
nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi	40	37	37
effectif déclaré des bénéficiaires de l'obligation d'emploi	57	50	40
taux d'emploi direct	7.61 %	6.48 %	6.35 %
dépenses réalisées au titre de contrats de sous-traitance	35 016 €	39 080 €	25 060 €
contribution versée	0	0	0

La baisse observée est due à 9 départs d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (BOETH) et à 7 reconnaissances arrivées à expiration.

Certains agents font l'objet d'un accompagnement individualisé du Département des Ressources et Relations Humaines (DRRH) : formation, soutien, mise en situation et accompagnement spécifique sont mis en place.

La cellule de maintien dans l'emploi se réunit une fois par trimestre pour examiner une dizaine de dossiers par réunion. Pour mémoire cette cellule est composée d'une équipe pluridisciplinaire des ressources humaines (prévention santé, recrutement, formation, gestion des postes vacants, carrière, paie et service juridique). Le médecin de prévention est également présent lorsque ses disponibilités le permettent.

6.1.2. Retraite pour invalidité

3 agents ont été admis à la retraite pour invalidité en 2023 suite à une inaptitude totale et définitive à tous les métiers dans la fonction publique territoriale. 2 dossiers sont en cours et en attente de l'avis de la Caisse Nationale des Retraités des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

6.1.3. Maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

La Ville continue de s'engager dans une démarche de prise en compte de l'ergonomie dans l'achat de matériel de travail : sièges ergonomiques de base, casques téléphoniques, souris ergonomiques, repose-poignets, etc. Elle dispose également de 3 agents dédiés à la prévention.

La collectivité est accompagnée par le médecin de prévention, des ergonomes du centre de gestion et par le Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés (SAMETH), pour améliorer les conditions de travail de certains agents suite à leurs problèmes de santé. Il a été prescrit du matériel pour faciliter les gestes du quotidien, notamment des fauteuils ergonomiques adaptés, qui permettent d'améliorer les conditions de travail de ces agents.

Le FIPHFP finance au cas par cas des aides techniques et humaines qui permettent aux employeurs publics de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap (taxi, appareils auditifs).

6.2. Formation des agents à l'accueil des personnes en situation de handicap

En 2023, 3 actions ont été organisées :

- « **L'accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu scolaire** » suivie par 1 agente occupant un poste d'ATSEM ;
- « **L'autisme et des troubles du spectre autistique** » à destination des enseignants du Conservatoire à Rayonnement Communal : 6 agents ont suivi cette action ;
- **Une sensibilisation aux handicaps** suivie par les 2 assistants prévention de la collectivité.

Une sensibilisation générale à destination de tous les agents de la Ville est à l'étude, peut-être pour les *Rendez-vous du handicap* en novembre 2024.

6.3. Scolarisation des enfants et intégration dans les accueils de loisirs

6.3.1. Scolarisation

Le tableau, ci-dessous, recense les élèves porteurs de handicap, scolarisés en 2023/2024 à Saint-Étienne-du-Rouvray, qui ont été signalés par les directions d'écoles lors de l'enquête de rentrée.

Au cours de la rentrée 2023, il y aurait **127 élèves en situation de handicap scolarisés** dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville (soit 3,7 % de l'effectif total, contre 3,5 % en 2022). 28 d'entre eux seraient scolarisés dans des classes spécialisées (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire – ULIS) et 99 dans des classes ordinaires. Pour rappel, les enfants scolarisés dans les **2 ULIS** ne sont pas nécessairement stéphanois.

	ECOLE	NOMBRE	NIVEAU	NATURE DES HANDICAPS
ECOLE MATERNELLES	PERGAUD	4	MS MS GS	2 - Syndrome de Smith Magenis - AESH en aide individuelle 1 - Handicap moteur - AESH en aide individuelle 1 - Non communiqué - En attente de notification
	AMPERE	1	PS	1 - Autisme
	KERGOMARD	1	GS	1 - Non communiquée
	LANGEVIN	4	PS/MS GS GS	1 - Autisme 2 - Autisme 1 - Déficience mentale
	SEMARD	3	PS MS GS	1 - Autisme (notification MDPH en cours) - demande AESH en cours 1 - Non communiquée (notification MDPH en cours) - demande AESH en cours 1 - Suivi au Centre ressources Autisme - demande AESH en cours
	CURIE	5	PS/MS GS GS	1 - AESH en aide individuelle 1 - Trisomie 21 - AESH en aide individuelle 3 - Non communiquée - AESH en aide individuelle
	DURUY	1	MS	1 - Autisme
	MACE	1	PS	1 - Autisme
	WALLON	5	PS MS/GS GS GS	1 - Trisomie 21 1 - Cognitif - AESH en aide individuelle 1 - Troubles moteurs en fauteuil roulant - AESH en aide individuelle 2 - AESH en aide individuelle
	ROBESPIERRE	5	MS MS GS GS	1 - Autisme - refus AESH, en attente retour de l'appel 2 - Autisme - dossier en cours 1 - Autisme - dossier en cours 1 - TDAH - AESH en aide mutualisée non pourvue
	ROSSIF	0	-	-
	ECOLE ELEMENTAIRES	PERGAUD	7	CP CE2 CM1 CM2 CM2
AMPERE		15	CP CP CE1 CE1 CE2 CE2 CM1 CM1 CM2	2 - Handicap cognitif - AESH en aide mutualisée 1 - Handicap moteur - AESH en aide individuelle 2 - Handicap cognitif - AESH en aide mutualisée 2 - Handicap cognitif - AESH en aide individuelle 2 - Handicap cognitif - AESH en aide mutualisée 1 - Handicap cognitif 1 - Handicap cognitif - AESH en aide individuelle 3 - Handicap cognitif - AESH en aide mutualisée 1 - Handicap cognitif
AMPERE - ULIS		14	ULIS ULIS	10 - Handicap cognitif 4 - Handicap cognitif - AESH en aide mutualisée
FERRY/JAURES		7	CP CP CE2 CM1 CM2 CM2 CM2	1 - Troubles de l'oralité - AESH en aide individuelle 1 - Troubles du comportement - AESH en aide individuelle 1 - TSA - AESH en aide individuelle 1 - TSA - AESH en aide individuelle 1 - Surdité - AESH en aide individuelle 1 - TDAH - mi-temps ITEP + AESH en aide individuelle 1 - TDAH - AESH en aide individuelle
LANGEVIN		16	CP	2 - Non communiquée - AESH en aide individuelle

		CE1	1 - Handicap moteur - en fauteuil roulant prise en charge par Colette-Yver
		CE1	1 - Difficultés de concentration - suivis Centre Beethoven + pédopsychiatre
		CE1	1 - Dyspraxie - différents suivis demande d'AESH
		CE1	1 - A du mal à se canaliser, gère mal la frustration - suivi G
		CE2	1 - Profil ULIS - AESH en aide individuelle
		CE2	1 - Profil ULIS Aménagement du temps scolaire
		CE2	1 - Autisme + hyperactivité + troubles de l'attention + multidys - AESH en aide individuelle
		CE2	1 - Non communiquée - AESH en aide individuelle
		CM1	1 - Autisme / Moteur / violent - inscrit mais déscolarisé
		CM1	1 - Autisme + hyperactivité + troubles de l'attention + multidys
		CM1	1 - Non communiquée - AESH en aide individuelle
		CM2	1 - Multidys - AESH en aide individuelle
		CM2	1 - Epilepsie - AESH en aide individuelle
		CM2	1 - Non communiquée - AVS en aide individuelle
CURIE 1	2	CE1	1 - Spectre autistique - MDPH
		CE2	1 - Non communiquée
CURIE 1 - ULIS	14	ULIS	14 - Non communiquée
CURIE 2	4	CE1	2 - Non communiquée
		CE2	2 - Non communiquée
DURUY	5	CE1	1 - Epilepsie sévère - AVS en aide individuelle
		CE2	1 - AVS en aide individuelle
		CE2	2 - AVS en aide mutualisée
		CM1	1 - AVS en aide mutualisée
MACE	11	CP	1 - Non communiquée
		CP	1 - Visuel
		CE1	2 - Non communiquée
		CE2	1 - Surdit�
		CE2	1 - Non communiqu�e
		CM1	3 - non communiqu�e
		CM2	1 - Autisme
		CM2	1 - Non communiqu�e
WALLON	2	CE2	1 - Autisme
		CE2	1 - D�placements en fauteuil roulant

6.3.2. Accueils p riscolaires et centres de loisirs

a. Accueils p riscolaires

Dans le cadre des accueils p riscolaires ou extrascolaires, la Ville de Saint- tienne-du-Rouvray a pris l'habitude de faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap. Pour cela, elle  labore un parcours individualis  avec les parents, l'enfant, les structures sp cialis es, l' ducation Nationale et les  quipes d'animation.

L'objectif est de construire un partenariat parents/professionnels tout en individualisant ou en mutualisant l'accueil pour que les enfants en situation de handicap puissent grandir avec d'autres enfants.

Le rep rage s'effectue sous diff rentes formes :

- Les structures sp cialis es contactent directement le responsable du p le besoins  ducatifs. Une rencontre est effectu e afin d'aborder la situation et voir les possibilit s d'accueil. Une deuxi me rencontre est r alis e avec la famille, la structure sp cialis e, le responsable du p le besoins  ducatifs et les  quipes de terrain (direction des Accueils Collectifs de Mineurs et animateur sp cifique pour l'accueil de l'enfant). Suite   ces

rencontres, l'accueil peut se faire, soit toute la journée, soit avec des horaires aménagés.

- La famille contacte directement le coordinateur du Programme de Réussite Educative (PRE). Une rencontre est effectuée avec le coordinateur, qui prend en compte la demande de la famille et élabore le protocole d'accueil. En accord avec la famille, le coordinateur contacte, si c'est nécessaire, la structure spécialisée qui a en charge l'enfant afin de recueillir d'autres informations. L'enfant est par la suite accueilli sur la structure de loisirs avec, si nécessaire, un accompagnement individualisé.
- Lien avec L'Éducation Nationale. Suite à l'inscription de l'enfant à l'école, à la saisine de la MDPH et à l'évaluation des besoins de l'enfant, l'Éducation Nationale met en place un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Si le PPS préconise l'intervention d'un accompagnement d'auxiliaire de vie scolaire, les parents, comme le directeur de l'école, peuvent demander au coordinateur PRE de mettre en place également un accompagnement individualisé sur les temps périscolaires. L'enfant peut ainsi être accompagné lors des repas mais également lors des activités du soir ou du matin. L'accompagnateur permet de faire le lien sur la globalité de la journée de l'enfant et d'éviter les ruptures.

En 2023, la CAF a renouvelé le soutien financier de 34 000 € qu'elle apportait à la Ville afin de soutenir l'accueil des enfants porteurs de handicap dans des structures de loisirs de droit commun. En effet, la CAF souhaite développer ce type d'accueil pour permettre aux parents de reprendre une activité professionnelle, de disposer de temps libre pour engager des démarches ou simplement de favoriser l'intégration et la socialisation de leur enfant dans la collectivité. Ce financement permet de prendre en charge une partie des coûts dédiés au renforcement des effectifs encadrant afin de permettre un accueil individualisé des enfants en situation de handicap qui en ont besoin.

b. Centres de loisirs : vacances scolaires et mercredis

54 enfants en situation de handicap ont fréquenté les structures de loisirs en 2023 (42 en 2022). Ainsi, durant les vacances scolaires, 34 enfants ont fréquenté les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) pour 4 528 heures d'accueil individualisé et 20 enfants ont fréquenté les ACM du mercredi, ce qui représente 1 416 heures d'accueil.

Partenariat avec L'hôpital de jour Bleu Soleil

Les centres de loisirs ont accueilli, dans le cadre d'un partenariat avec l'hôpital de jour Bleu Soleil, des enfants et leurs éducateurs. Ils sont venus pendant 45 minutes participer à une activité commune. L'objectif étant de faire découvrir la structure aux enfants de Bleu Soleil mais également de partager des moments d'activités avec les autres enfants du centre. Cela permet aussi aux animateurs individuels de la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray d'échanger avec les éducateurs de Bleu Soleil.

En 2023, 5 rencontres ont été organisées entre Bleu Soleil et les équipe de direction ACM, les animateurs individualisés (une par période scolaire).

c. Espace éducatif Animalins

Dans le cadre des Animalins, les enfants sont accompagnés sur les temps du midi et du soir. Cela leur permet d'avoir des journées sans coupure quand la situation le permet, et de donner aux parents un peu de répit. Des parcours d'accueils concertés peuvent être mis en place lors des réunions d'équipes de soutien à la scolarité, avec les référents handicap de l'Éducation Nationale, les familles, le psychologue scolaire, le directeur d'école, etc.

13 enfants ont fréquenté les Animalins pour un total de **1 005 heures**, répartis comme suit :

LIEU	NOMBRE D'INSCRITS	NOMBRE D'HEURES
Ampère	3	334 h
Duruy	2	135 h
Kergomard	1	50 h
Ferry	4	311 h
Langevin	2	147 h
Sémard	1	28 h
TOTAL	13	1 005 h

6.3.3. Actions dans les écoles

a. Semaine olympique et paralympique à l'école élémentaire Jean Macé

Du 13 au 17 mars 2023, l'école élémentaire Jean Macé a mis à l'honneur le paralympisme grâce à la mobilisation du corps enseignant et du personnel de l'école. Lundi 13 mars, une cérémonie d'ouverture devant plus d'une centaine de parents a été organisée. Une épreuve de relais a mobilisé de nombreuses classes, en présence de **Nicolas Pouleau, entraîneur de l'équipe de France paralympique de triathlon et parrain de la semaine olympique et paralympique 2023 en Seine-Maritime.**

Le rugby a été mis à l'honneur. Damien Gasse, cadre technique du club des Walkyries de Rouen, a animé une pratique de la **boccia** (sport de boules) et un **parcours de cité**, avec l'intervention de Quentin Strohl, éducateur sportif de l'association Activités sportives et de loisirs pour tous (ASLT, affiliée au Comité départemental handisport 76). Cet échange de pratiques a également mobilisé l'école Robespierre.

Antoine Leroy, du Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine Maritime (CDOS 76) est intervenu le mardi 14 mars auprès des élèves, en proposant des tests physiques basés sur l'endurance, la vitesse, la souplesse, la force, l'équilibre et la coordination. L'école Jean Macé a également accueilli **Alexis Hanquingant, para triathlète, 5 fois champion du monde.**

Enfin, l'ASLT 76 est mobilisée par les centres de loisirs de la commune, généralement sur une journée, pour **sensibiliser les jeunes sur les 5 sens.** L'association a animé des ateliers à partir de septembre 2023 au sein de l'école Jean Macé sur le thème de la déficience visuelle.

b. Semaine sport et handicap au collège Picasso

Le collège Picasso a également porté toute une semaine de sensibilisation autour du sport et du handicap. Mercredi 31 mai, toutes les classes de 5^{ème} ont participé à des ateliers, organisés par le Centre Normandie Lorraine.

Jeudi 1^{er} juin, 2 classes ont pu travailler avec **Florian Merrien, athlète de haut niveau en tennis de table.**

Le vendredi 2 juin était dédiée aux activités inter-établissements, avec une école de Canteleu. Des activités de sports en fauteuil roulant ont été proposées aux élèves.

Ce recensement des actions mises en œuvre dans les écoles en 2023 n'est pas exhaustif. La communication autour de ces événements pourrait sans doute être plus importante et les partenariats développés. La Ville va veiller à consolider le réseau des acteurs engagés sur le handicap pour mutualiser les forces et démultiplier les effets de ces actions.

6.4. Sport et handicap

Développer une politique sportive, favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap, est une priorité de tous les acteurs municipaux et associatifs à Saint-Etienne-du-Rouvray.

Depuis plusieurs années, les associations sportives stéphanaïses et le Département des Sports ont créé différents partenariats avec les structures d'accueil de personnes en situation de handicap. L'enjeu est de favoriser l'accès du plus grand nombre à une pratique d'activité physique et sportive, et de contribuer au développement du sport pour les personnes en situation de handicap, afin que celui-ci soit non seulement un outil de promotion individuelle mais aussi un moyen d'insertion sociale.

Son développement doit notamment garantir l'égal accès aux pratiques, sans discriminations sociales, physiques ou de sexe. La prise en compte du handicap est essentielle car la pratique sportive est une source d'épanouissement pour tous et un vecteur de solidarité.

6.4.1. Les actions développées au sein du mouvement associatif

a. Le club gymnique stéphanaïse

Labellisé « Sport & Handicap » depuis 10 ans, le club gymnique stéphanaïse a obtenu, en 2017, la 4^{ème} étoile manquant à son label, « Sport & Handicap, S'HANDIfférence » et le label « Sport et Autisme ».

La crise du COVID et les changements de présidence sur les 3 dernières années, ont fortement impactés l'association. Les actions en direction des structures accueillant des personnes en situation de handicap ont diminué. Aujourd'hui le club gymnique assure l'accueil des élèves de l'Institut Médico-Educatif (IME) l'Escale de Sésame Autisme Normandie.

b. Le club de tennis (CTSER)

Le CTSER continue de développer les actions à destination du public en situation de handicap. Ponctuelle ou quotidienne, chacune des actions est adaptée au projet et aux besoins de la personne ou du partenaire.

L'opération « balles roses » et le Téléthon ont été les 2 temps forts de l'année 2023 pour le club de tennis. Le CTSER a également répondu présent pour l'accueil des championnats régionaux et départementaux de sport adaptés.

Au quotidien, le Centre Hospitalier du Rouvray (CHR) et plus précisément son unité Jean-Pierre Pot (addictologie), fait appel au CTSER pour la pratique hebdomadaire de ses résidents. Un accompagnateur est présent avec un groupe de 3 à 5 patients. La période de pratique est d'environ 3 semaines en moyenne, en fonction du temps d'hospitalisation de la personne. Une inclusion de personnes en situation de handicap au sein des cours est proposée dès que possible.

c. L'Association Sportive Madrillet Château Blanc (ASMCB)

Labellisée « Sport & Handicap » depuis 2012, l'ASMCB accueille une vingtaine de personnes en situation de handicap (autisme, mental, physique, sensoriel) intégrées dans les équipements, les entraînements et les matchs.

Les activités sont encadrées par un éducateur diplômé du club. L'association accueille toujours des stagiaires STAPS dans le cadre de leur spécialité, Activités Physiques Adaptées et Santé.

L'ASMCB propose une action de sensibilisation avec le club du Havre, à la découverte du cécifoot et intègre des jeunes en situation de handicap lors des programmes d'animation des

vacances scolaires. Il propose également des sorties, du sport et des échanges avec d'autres structures accueillant des personnes en situation de handicap (ADAPT, IDEHFI, etc.). L'association accueille et intègre également des encadrants en situation de handicap physique ou mental pour compléter les équipes de bénévoles.

d. Le Véloce Club de Rouen

Enfin, le Véloce Club de Rouen propose cette année des animations dans les établissements spécialisés.

6.4.2. Actions développées au sein des dispositifs municipaux

a. Le dispositif « Sport pour tous »

Certaines personnes en situation de handicap profitent des équipements sportifs et participent aux activités dispensées dans le cadre du dispositif « Sport pour Tous » de manière autonome. Nous les retrouvons dans les activités de gymnastique d'entretien et de randonnée mais aussi au sein de l'espace forme qui permet d'adapter un programme d'activités en fonction des attentes et des dispositions de chacun. Ainsi, et quel que soit le handicap, la prise en charge est effectuée par un éducateur sportif qui accompagne chaque usager, à l'aide d'un programme adapté. La prise en charge peut tout aussi bien concerner le sport adapté que le handicap physique (maladie génétique, accident de la vie).

b. Les partenariats

Le service des Sports met en place des conventions avec le Centre Hospitalier du Rouvray, Sésame Autisme Normandie, Bleu Soleil, les Papillons Blancs et l'EHPAD MBV-Michel Grandpierre.

Le dispositif de sport sur ordonnance a été mis en place à partir de l'année 2019. Encadré par les éducateurs municipaux, il permet d'accueillir les adultes souffrants d'une des 4 pathologies suivantes : diabète, maladies cardio-vasculaires, obésité et lombalgie. 4 propositions de créneaux d'activités physiques adaptées chaque semaine permettent d'accueillir **32 personnes au total**.

Le dispositif « les bons choix pour ma santé » est dédié aux enfants et adolescents souffrants d'obésité. 2 créneaux d'activités physiques adaptées proposés chaque semaine permettent d'accueillir 8 enfants. Dans les 2 cas, les patients sont adressés au service des Sports par le médecin traitant.

c. Le label Tourisme & Handicap

La piscine municipale est labellisée depuis fin 2007. Une nouvelle évaluation a été réalisée mi-2023. Après la pose de balises sonores pour informer et orienter les personnes non ou malvoyantes, il reste encore des adaptations à faire, notamment sur la signalétique de l'équipement, à l'extérieur du bâtiment (accès, parking, etc.).

d. Les formations

Les éducateurs sportifs et le personnel d'accueil sont sensibilisés aux handicaps et formulent chaque année des souhaits de formation à ce propos. Dans le cadre de la mise en place du sport sur ordonnance, depuis septembre 2019, les éducateurs ont pu bénéficier d'un cycle de formation en lien direct avec les activités physiques adaptées.

6.5. Culture et handicap

6.5.1. Le Conservatoire de musique et de danse

L'offre de services accessible aux personnes en situation de handicap au niveau du Conservatoire de musique et de danse prend de multiples formes, mobilisant différents niveaux d'engagement de l'établissement, allant de l'accueil d'élèves en situation de handicap

au sein des différentes classes artistiques, à la mise en place d'un groupe « soins et musique » en partenariat avec le Centre Hospitalier du Rouvray.

Depuis la rentrée 2022/2023, 21 élèves reconnus en situation de handicap suivent les enseignements du conservatoire, aussi bien dans le cadre des cursus pouvant mener à la validation des cycles et diplômes, que dans le cadre de parcours personnalisés qui s'inscrivent dans une démarche inclusive en garantissant la participation des élèves à la vie artistique de l'établissement.

Profils de ces élèves :

5 ans	Handicap cognitif	Eveil à la musique 5 ans
6 ans	Handicap moteur et mental	Eveil à la musique 5 ans
7 ans	TDAH	Parcours personnalisé : Batterie + FM
7 ans	TDAH	Initiation à la danse 7 ans
8 ans	TDAH, dyslexie et dyspraxie	Parcours personnalisé : Percussions + FM + Danse contemporaine
8 ans	TSA et TDAH	Parcours personnalisé : Saxophone + FM
8 ans	TSA	Cursus danse : Classique et Contemporain
8 ans	TSA et TDAH	Initiation à la danse 7 ans
9 ans	Dyslexie	Cursus complet : Flûte à bec + FM + Pratique collective
10 ans	Dyspraxie	Parcours personnalisé : Batterie + FM aménagée + ensemble
10 ans	Handicap cognitif	Cursus complet : Guitare électrique + FM + Atelier
11 ans	TDAH	Cursus complet : Batterie + FM + Atelier
12 ans	TSA	Cursus complet : Viole de Gambe, FM et pratique collective
12 ans	Handicap cognitif	Cursus danse : Classique et Contemporain
12 ans	Asperger	Parcours personnalisé : Saxophone + Atelier MAA + MAO
13 ans	Autisme	Parcours personnalisé : Percussions
15 ans	Handicap cognitif	Classes à horaires aménagés danse : ULIS
15 ans	Autisme	Parcours personnalisé : Percussions
15 ans	Dyspraxie	Parcours personnalisé : Batterie + FM
17 ans	Autisme	Parcours personnalisé : Violon alto + FM
23 ans	Autisme	Parcours personnalisé : Chant + Atelier MAA

A cette vingtaine élèves s'ajoute un certain nombre d'enfants qui présentent des troubles DYS, exprimés ou non par les familles, et qui suivent un cursus de danse et/ou de musique complet, sans aménagements spécifiques.

a. **Partenariats du conservatoire**

Depuis 2019, le Conservatoire accueille chaque semaine un groupe de 6 élèves en situation de handicap dans le cadre d'un atelier artistique animé par un enseignant de l'établissement et une psychomotricienne du Centre Médico-Psychologique (CMP) d'Oissel en partenariat avec le Centre Hospitalier du Rouvray. Ce **dispositif « soins et musique »** est ouvert à des enfants âgés de 8 à 12 ans, présentant des troubles relationnels, qui sont orientés vers ce dispositif par les CMP de Oissel et de Saint-Etienne-du-Rouvray.

L'initiation artistique proposée est conçue comme une médiation facilitant les apprentissages et ayant pour objectifs :

- D'apporter une ouverture socio-culturelle aux enfants et à leurs familles ;
- D'aider à mieux appréhender son corps dans le mouvement ou dans l'immobilité, dans les différents états toniques, dans la respiration et la voix, dans les diverses possibilités d'expression corporelles ;
- D'amener à mieux percevoir les repères spatio-temporels et spatio-corporels tels que les notions de rythme, de vitesse, d'arrêt, d'intensité, de déplacement dans l'espace, d'ajustement à l'espace, à l'autre, à la musique ;
- De développer la créativité et la curiosité dans l'exploration des différentes possibilités sonores, vocales et musicales, ainsi que dans l'exploration des possibilités corporelles ;
- De prendre sa juste place dans un groupe (s'affirmer, écouter l'autre, coopérer, prendre des initiatives, proposer des idées, exprimer sa créativité, etc.) ;
- De prendre le temps de verbaliser son vécu corporel, son ressenti, ses émotions.

En 2022, trois ateliers de danse ont été menés entre un groupe d'élèves adultes du conservatoire et un groupe du Centre Normandie Lorraine sous la conduite d'Adeline Duval (enseignante au DCRC) et Charlotte Degremont-Larible (enseignante HandiDanse). 5 jeunes

filles en situation de déficience visuelle sont venues partager des moments de danse avec 5 ados/adultes pratiquant régulièrement cette activité sur le conservatoire. Cette action a mené à **la création en janvier 2023 d'un atelier hebdomadaire de danse** sur le Centre Normandie Lorraine animé par Charlotte Degremont-Larible.

b. Accueil du public

L'ensemble des auditions, concerts et spectacles organisé par le Conservatoire dans le cadre de sa saison artistique est **accessible** aux personnes en situation de handicap, les bâtiments du Conservatoire de Désiré, de l'annexe Duruy, du Rive Gauche et de la salle festive étant aux normes attendues.

Les **labels Tourisme & Handicap** étaient attribués pour 5 ans et sont arrivés à échéance en juin 2022, en ce qui concerne la salle Devos et la bibliothèque Désiré ; les démarches pour le renouvellement sont en cours (une première visite de la CHN a eu lieu le 17 janvier) ; il n'avait pas été possible de les programmer avant car la CHN attendait la publication du nouveau référentiel Tourisme Handicap pour les équipements de loisirs et l'arrivée d'une nouvelle référente.

c. Formation du personnel

Enfin, des agents ont bénéficié de **formations** en 2023 sur les troubles du spectre autistiques (TSA). La première séance était consacrée à l'histoire des TSA, la détection des symptômes, les possibilités pédagogiques. La seconde séance a permis, à partir de situations concrètes, d'élaborer des projets d'accompagnement et d'échanger sur les pratiques des professionnels.

6.5.2. Bibliothèques

a. Fonds documentaire adapté

Les 3 bibliothèques municipales (DBM) disposent d'un fonds de documents adaptés aux personnes en situation de handicap. Les acquisitions concernant ces collections sont stables d'année en année et la proportion varie peu. **Pour la nouvelle médiathèque, un fonds d'éditions jeunesse accessible sera mis en place** avec du mobilier spécifique pour sa mise en valeur. Des actions de communication et de médiation seront organisées.

- **Livres en gros caractères**

Le fonds est composé de **1 189 livres en gros caractères**, ce qui représente **4 % des collections totales et environ 6 % des achats de livres adultes en 2023. Cela constitue 11 % des prêts de livres adultes**. Ces chiffres sont stables depuis plusieurs années. Les livres en gros caractères sont essentiellement demandés par des personnes âgées pour une meilleure aisance visuelle.

- **Livres audio**

Le réseau des bibliothèques municipales possède **1 000 livres lus**. Ils sont repartis de la façon suivante : 700 en section Adultes et 300 en Jeunesse. Ils font l'objet d'emprunts réguliers par les usagers qui découvrent ce type de support et sont très appréciés des enfants âgés de moins de 8 ans.

- **Liseuses**

10 liseuses pré-chargées, contenant une centaine d'ouvrages classiques ou contemporains, sont à disposition. Ce support permet un confort de lecture. Les emprunts sont occasionnels et plutôt le fait de personnes curieuses de le découvrir.

- **Livres jeunesse**

Le DBM possède **72 livres accessibles aux dys, 11 albums en braille et 9 livres en langue des signes française**.

b. Actions visant à favoriser l'accès des personnes en situation de handicap

• Portage de livres

Un service de « portage à domicile » est proposé pour les personnes empêchées depuis janvier 2013. Toutes les personnes empêchées définitivement ou momentanément peuvent demander ce service auprès des bibliothèques.

Les visites ont lieu toutes les 6 semaines, le mardi après-midi, chez les usagers et une fois par mois à la résidence autonomie Ambroise-Croizat et à l'EHPAD Pro-BTP du Madrillet.

En 2023, 15 sessions de portages à domicile et 11 dépôts dans les maisons de retraite ont été effectuées. Le nombre de personnes est fluctuant d'une année sur l'autre (entre 7 et 24 personnes par an depuis 2013). Ce service est utilisé essentiellement par des personnes âgées mais aussi par des personnes empêchées momentanément (accident, opération) et 1 personne en situation de handicap.

• Logo Audio description (AD)

Pour faciliter l'accessibilité, un logo AD a été collé sur chaque dvd permettant la lecture en audio description.

6.5.3. Le Rive Gauche, scène conventionnée d'intérêt national/danse

a. Accueil

Le Rive Gauche dispose depuis la saison 2022-2023 d'un « référent handicap », ce qui permet de fidéliser les publics et d'avoir un meilleur suivi des actions menées pour eux.

Le registre public d'accessibilité est en cours d'actualisation avec une publication prévue d'ici la fin de la saison 2023-2024.

b. Equipements

• Casques audio

Fin 2018, le Rive Gauche s'est équipé de **15 casques audio** permettant l'amplification du son pour les personnes malentendantes. Tous les spectacles sont donc accessibles en amplification sonore.

• Gilets vibrants

Le Rive Gauche s'est équipé en 2020 de **5 gilets vibrants**, système de restitution des basses fréquences, permettant de rendre compte des sources sonores par vibrations à travers le corps. Ces équipements sont mis gratuitement à la disposition du public, sur des spectacles particulièrement adaptés (danse et musique).

• Places PMR

Le Rive Gauche a la capacité d'accueillir en salle entre 4 et 6 personnes en fauteuil roulant. L'accès au théâtre est accessible en fauteuil roulant.

c. Adaptation des spectacles

➤ Saison 2022-2023

• Spectacles en audio-description

- *Sentinelles* (théâtre) mise en scène par Jean-François Sivadier le vendredi 27 janvier 2023 et audio décrite par Accès Culture. 5 personnes en situation de handicap visuel en ont bénéficié. Une visite tactile a eu lieu en amont de la représentation.
- *Miramar* (danse) de Christian Rizzo le vendredi 31 mars, audio décrit en direct par Valérie Castan. 1 personne déficiente visuelle en a bénéficié.

➤ **Saison 2023-2024**

• **Spectacle traduit en Langue des Signes Française (LSF)**

- *Nous Y Voilà !* (lecture musicale) de Philippe Torreton, le mardi 17 octobre 2023 et traduit en LSF par Emilie Ozouf de la Scop Liesse. 4 personnes sourdes et signantes en ont bénéficié.

d. Action culturelle à destination des publics en situation de handicap

➤ **Saison 2022-2023**

• **Avec le Centre Normandie Lorraine :**

Venue au spectacle *Une enfant à Gaziphur*, le 10 novembre 2022, de 8 collégiens déficients visuels du Centre Normandie Lorraine (CNL). Le spectacle était naturellement accessible à ce public et l'expérience s'est bien passée, ouvrant la possibilité de travailler avec le CNL sur de futurs projets de spectacles et d'ateliers.

• **Avec l'Institut Médico Pédagogique (IMP) de Louviers :**

Actions avec des collégiens de l'IMP de Louviers porteurs de handicaps mentaux et autistiques :

- Une rencontre en janvier 2023 entre le référent handicap du Rive Gauche et les élèves pour leur présenter la salle ;
- Un atelier « théâtre et arts plastiques » animé par les comédiens du spectacle *Terairofeu* – Compagnie La Belle Meunière ;
- La venue des collégiens au Rive Gauche pour assister au spectacle *Terairofeu*.

• **Avec l'hôpital de jour Bleu Soleil (Saint-Etienne-du-Rouvray) :**

- Une visite du Rive Gauche animée par l'équipe du théâtre ;
- Deux ateliers de danse-thérapie avec la Compagnie Sac de Nœuds ;
- La venue des enfants au Rive Gauche pour assister au spectacle *Corpuscule* de la Compagnie Sac de Nœuds.

• **Dispositif SensACTION de l'Odia Normandie :**

Une convention de partenariat a été réalisée entre le Rive Gauche, la Compagnie Moi Peau, l'EPD de Grugny² et l'Odia Normandie. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet « Programme de soutien à l'inclusion des personnes en situation de handicap par la coopération ».

Ce projet a permis le soutien financier à la création au Rive Gauche du spectacle *Corps Inouïs* de la Compagnie Moi Peau le 9 octobre 2023. Ce spectacle avait la particularité de faire jouer un danseur en situation de handicap mental et résident de l'EPD de Grugny.

En outre, dans le cadre de cette convention, le Rive Gauche a accueilli des résidents de l'EPD de Grugny sur les spectacles *Ether* (4 avril 2023), *Station Tango* (4 mai 2023) et *The Attic Family* (16 juin 2023).

➤ **Saison 2023-2024**

• **Dispositif SensACTION de l'Odia Normandie :**

Un atelier de danse mené par Sébastien Laurent (Compagnie Moi Peau) a permis à 4 résidents de l'EPD de Grugny de s'initier à la danse sur la scène du Rive Gauche.

La création du spectacle *Corps Inouïs* le 9 octobre 2023 au Rive Gauche a permis à une dizaine de résidents de l'EPD de Grugny d'assister au spectacle.

• **Avec l'hôpital de jour Bleu Soleil (Saint-Etienne-du-Rouvray) :**

- Une visite du Rive Gauche animée par le référent handicap du théâtre pour 4 enfants de Bleu Soleil ;
- Ces mêmes enfants sont venus assister au spectacle *l'Ogre en Papier* (Ben Herbert Larue) le 22 décembre 2023 ;

² L'Établissement Public Départemental de GRUGNY est un lieu de vie et de soins qui a pour mission d'accompagner les personnes âgées dépendantes et les personnes adultes handicapées dans leur vie quotidienne.

- La venue de 4 autres enfants de Bleu Soleil au spectacle *De Tête en Cape* (Compagnie Balkis Moutashar) en séance scolaire le 21 novembre ;
- Un autre petit groupe d'enfants viendra assister au spectacle *Particule* (Cie Sac de Nœud) le 3 avril 2024 et participera à un atelier de danse le même jour avec la chorégraphe Solenne Pitou.

e. Autres partenariats

Un partenariat avec le **Centre Hospitalier du Rouvray** est en cours de préparation avec un début estimé en avril 2024. Ce partenariat permettra notamment à des jeunes en situation de handicap psychique et mental de participer, au Rive Gauche, à des ateliers de danse, à des séances de répétition de compagnies professionnelles et à des représentations de spectacles.

Une convention de partenariat est passée chaque saison avec **Accès Culture** pour les adaptations de spectacle LSF et audio description qu'elle fournit.

f. Supports de communication

Sur son nouveau site internet <https://www.lerivegauche76.fr/> et sur sa brochure de saison, Le Rive Gauche a intégré depuis plusieurs saisons les pictogrammes d'accessibilité par spectacle, afin de faciliter le choix des personnes porteuses de handicap ou leur accompagnant.

6.5.4. Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a participé à la **journée « une vie après la retraite »**, organisée par l'**ESAT du Pré de la Bataille**, le 22 juin 2023, à l'Université de Rouen. La tenue d'un stand et les échanges avec les nombreux participants (plutôt des professionnels) ont permis de créer ou renforcer des liens ou de découvrir des initiatives à destination des personnes en situation de handicap (animation du Comité Action Sociale Agirc-Arrco, actions portées par les villes de Sotteville-les-Rouen ou Rouen, etc.).

Chaque année, le CCAS propose gratuitement aux seniors de la commune un goûter-spectacle, sur le mois d'octobre, qui permet de lutter contre l'isolement et de développer le lien social sur la commune. Environ 900 seniors ont participé à ce goûter, sur 4 jours de manifestation.

Le CCAS a travaillé avec l'**ESAT du Champ Fleuri, à Cléon, pour produire et servir les goûters proposés aux aînés**. Cette première expérience de collaboration a été jugée concluante. Elle a été l'occasion d'apporter une nouvelle activité économique à l'ESAT et de changer le regard sur le handicap.

6.6. Subventions aux associations

La municipalité de Saint-Étienne-du-Rouvray accorde un soutien aux associations de personnes en situation de handicap (et de personnes malades) par le versement de subvention de fonctionnement.

Subventions accordées par la Ville aux associations Handicap							
Associations	Montant accordé en €						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Handisup	100	100	-	100	100	-	refus ³
APF France Handicap	100	-	-	100	100	-	100
Centre Normandie Lorraine	-	-	100	100	100	-	-
Valentin Haüy - comité de Rouen	100	150	150	150	-	-	-
Point de Mire	100	-	100	100	refus ⁴	-	refus ⁵
UNAFAM - Union nationale des amis et familles de malades mentaux - section de Rouen	100	100	100	100	100	100	100
Coordination Handicap Normandie	100	100	100	100	-	100	100
Charline	-	100	-	-	-	refus ⁶	refus ⁷
Vie & Espoir	-	100	-	-	-	-	-
Solidarité espoir recherche Téléthon	-	-	300	-	-	-	-
Entraid Addict	-	-	-	-	-	100	-
Agir pour Becquerel	-	-	-	-	-	100	100
Association des donneurs de sang bénévoles	-	-	-	-	-	-	100
TOTAL	600 €	650 €	850 €	750 €	400 €	400 €	500 €

À cela, s'ajoutent des subventions que le CCAS accorde aux associations gérant des établissements accueillant des Stéphanois en situation de handicap. Les subventions prévues s'élèvent à 80 € par stéphanois accueilli, dans la limite de 320 € pour un établissement et 560 € pour une association gérant plusieurs établissements. En 2023, faute de demandes, le CCAS n'a accordé que 2 subventions pour un montant total de 720 € (Papillons blancs et Envol Saint-Jean).

Subventions accordées par le CCAS aux associations Handicap							
Associations	Montant accordé en €						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
AMER	-	-	320	320	-	-	-
NORMANDIE LORRAINE	320	-	-	-	-	-	-
VALENTIN HAÜY	-	200	-	-	-	-	-
LES FOUGERES	-	-	240	160	-	-	-
APAJH	320	-	-	-	-	-	-
VOTRE ECOLE CHEZ VOUS	-	-	80	80	-	-	-
ENVOL SAINT JEAN	-	-	160	160	160	240	160
LADAPT	-	-	80	-	-	-	-
PAPILLONS BLANCS 76	-	-	-	-	-	560	560
TOTAL	640 €	200 €	880 €	720 €	160 €	800 €	720 €

³ Dossier incomplet

⁴ Après échange avec l'association, il s'avère qu'elle intervient essentiellement sur Le Havre

⁵ Après échange avec l'association, il s'avère qu'elle intervient essentiellement sur Le Havre

⁶ Dossier incomplet

⁷ Dossier incomplet

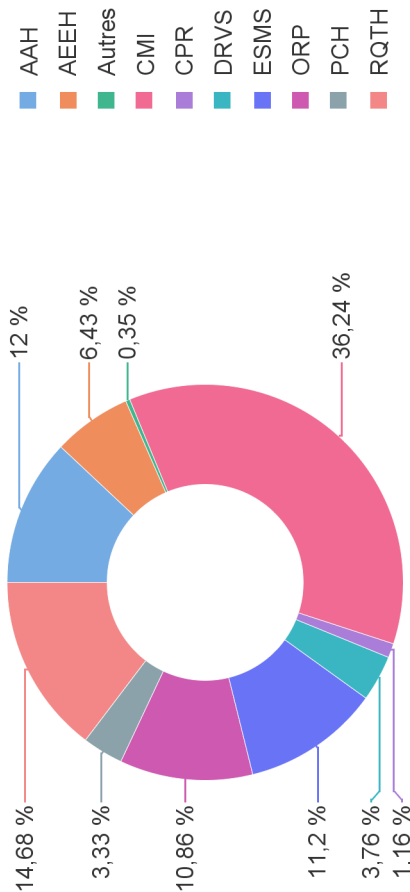


Droits en cours

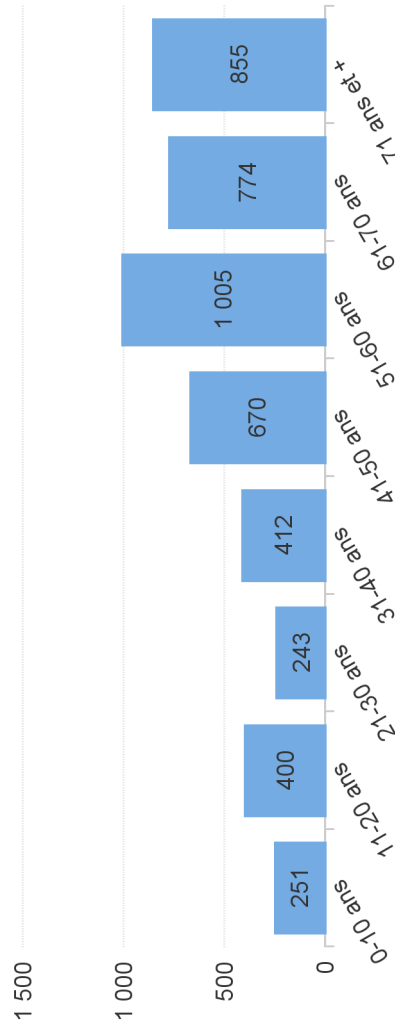
Les prestations dont la date de fin n'est pas à échéance sont comptabilisées dans les droits en cours

4 610 personnes ont au moins un droit ouvert au 31/12/2023 dont **86,55 %** au moins une prestation "adulte"

Répartition des droits ouverts



Personnes ayant un droit en cours de validité



Quelques éléments chiffrés sur votre commune

ST ETIENNE DU ROUVRAY

Année : 2023

Cette brochure vous propose des éléments quantitatifs et qualitatifs permettant de mieux cerner l'activité de la Maison Départementale des Personnes handicapées relativement aux personnes résidant sur le territoire de votre commune.

Elle comporte trois parties : l'une consacrée aux demandes, l'autre aux décisions et la dernière aux droits en cours.

Glossaire des abréviations employées :

Prestations communes :

CMI : Carte Mobilité Inclusion
PCH: Prestation de Compensation du Handicap

Prestations "enfants" :

AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé
AESH : Accompagnement d'Elèves en Situation de Handicap
DRVS : Demandes Relatives à la Vie Scolaire
MPA : Matériel Pédagogique Adapté
ORS : Orientation Scolaire

Prestations "adultes" :

AAH : Allocation Adultes Handicapés
CPR : Complément de Ressources
ESMS : Orientation vers un Etablissement ou Service Médico-Social
ORP : Orientation ou formation Professionnelle
RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur handicapé
Autres : Allocation Compensatrice, affiliation à l'assurance vieillesse, ...

Demandes de prestations et d'orientation

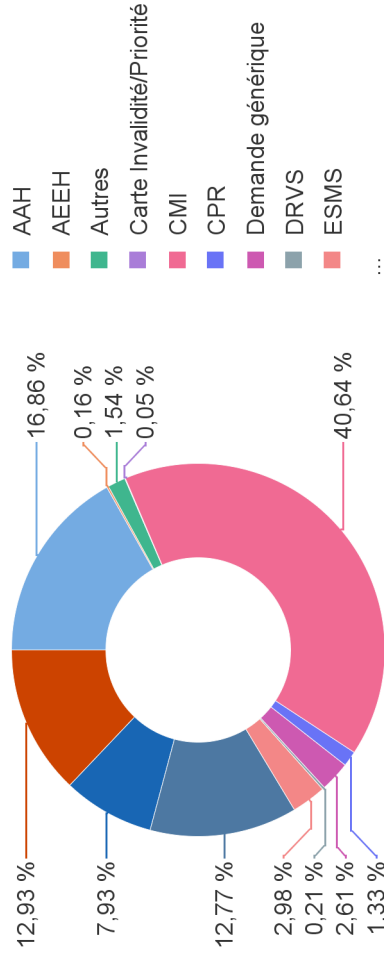
La MDPH, guichet unique en matière de handicap, instruit l'ensemble des demandes relatives aux enfants et aux adultes

En 2023, 812 personnes ont déposé

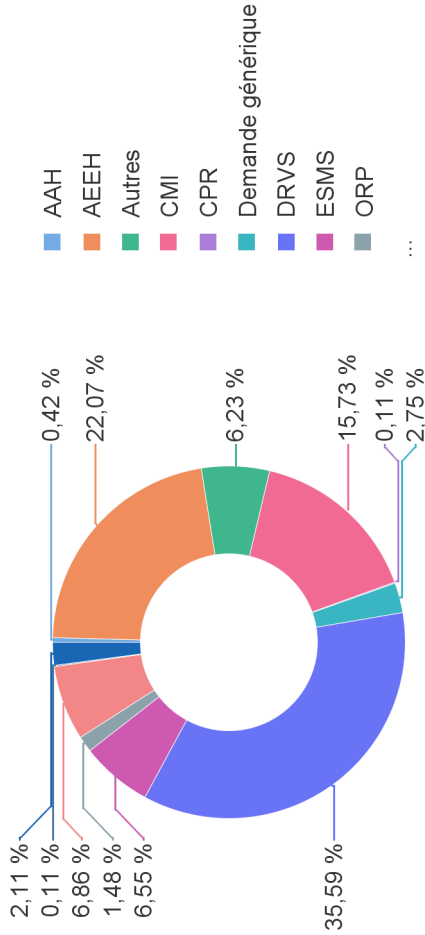
2 827 demandes auprès de la MDPH
soit 3,48 demandes par personne

66,5 % des demandes concernent des adultes et 33,5 % des enfants et jeunes de moins de 20 ans

Répartition des demandes "adultes"



Répartition des demandes "enfants et jeunes"



Source : MDPH 76 / Données extraites du progiciel métier GENESIS - 2023

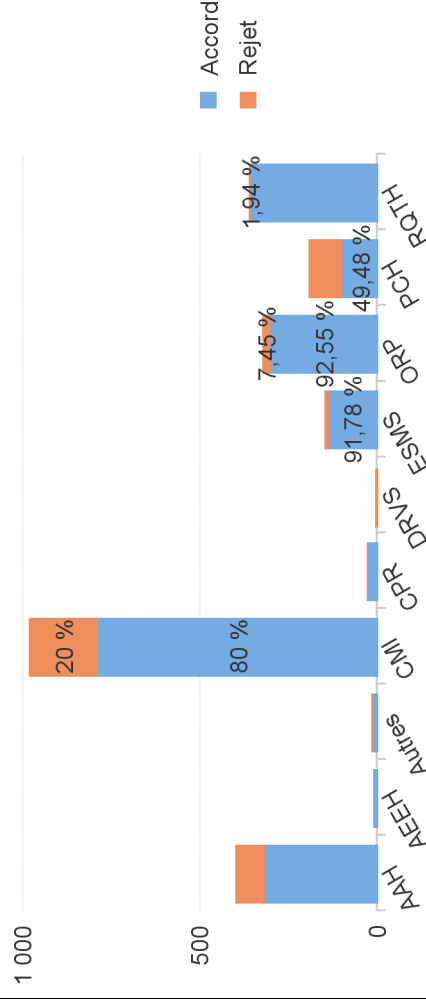
Décisions de la CDAPH

La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées rend des décisions après évaluation des décisions par la Maison Départementale des Personnes Handicapées

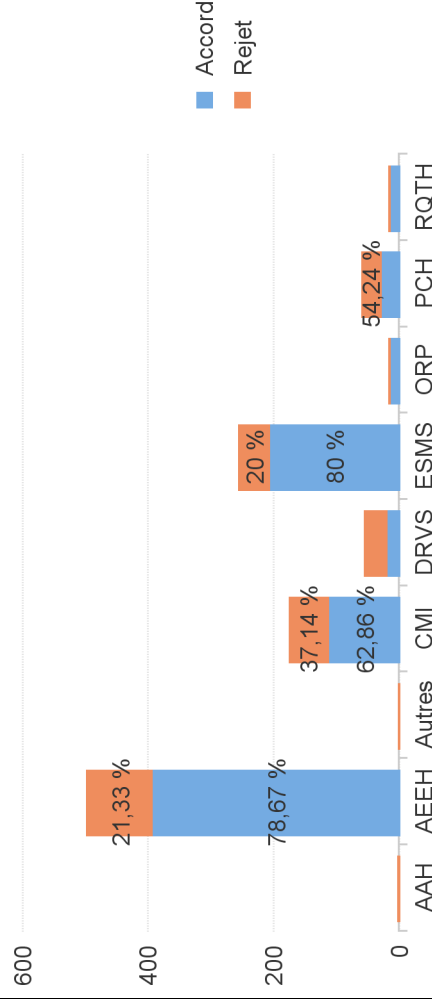
3 526 décisions ont été rendues par la CDAPH en 2023
concernant **1 095 personnes**

1 006 personnes se sont vues ouvrir au moins un droit, soit 91,87 % des dossiers ayant fait l'objet d'un examen par la CDAPH

Répartition des décisions "adultes"

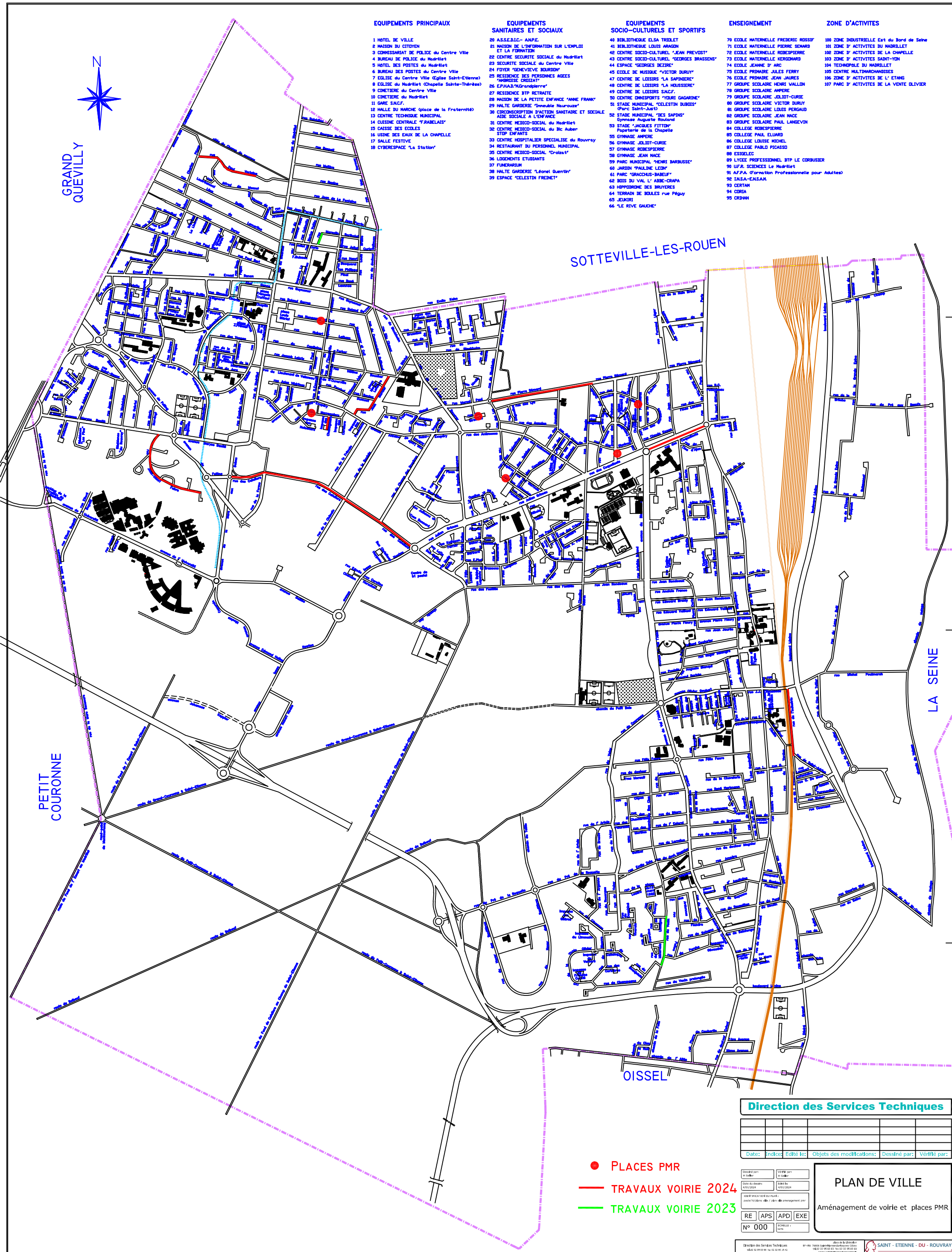


Répartition des décisions "enfants et jeunes"



Source : MDPH 76 / Données extraites du progiciel métier GENESIS - 2023

ANNEXE N°2 : Plan de ville - Aménagements de voirie et places PMR



ANNEXE N°3 : Liste des ERP recensés dans Acceslibre au 05.04.2024

ERP	Activité	Adresse
Plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants de personnes âgées - Saint-Étienne-du-Rouvray	Accompagnement personnes âgées	Rue Michel Poulmarch 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Centre régional de la propriété forestière (CRPF) - Normandie	Administration publique	125 Rue Edmond Halley 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Institut national de la propriété industrielle (INPI) - Délégation régionale Normandie	Administration publique	Rue du Madrillet 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Auto Ecole Le Madrillet	Auto école	8 Place Francois Truffaut 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
La Cosmopolitaine	Auto école	33 Avenue de la Mare aux Daims 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Le Bon Creneau	Auto école	135 Rue du Madrillet 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
SER Conduite	Auto école	15 Avenue Olivier Goubert 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Caisse d'Épargne Saint Etienne Carnot	Banques, caisses d'épargne	30 Rue Lazare Carnot 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Caisse d'Épargne Saint Etienne Renan	Banques, caisses d'épargne	2 Place Francois Truffaut 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE - ST ETIENNE DU MADRILLET	Banques, caisses d'épargne	93b Rue du Madrillet 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE - ST ETIENNE DU ROUVRAY	Banques, caisses d'épargne	38 Rue Lazare Carnot 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
XUDI YANG	Bar tabac	34 Rue Lazare Carnot 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Bibliothèque Louis-Aragon	Bibliothèque médiathèque	1 Rue du Vexin 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Bibliothèque du Centre Georges Déziré	Bibliothèque médiathèque	271 Rue de Paris 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Bibliothèque Elsa-Triolet	Bibliothèque médiathèque	Rue Jean Racine 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Bibliothèque universitaire Sciences et Technique - Le Madrillet	Bibliothèque médiathèque	Avenue de l'Université 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Au Porcelet Rose	Boucherie / commerce de viande	53 Rue Leon Gambetta 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Boucherie Charcutene	Boucherie / commerce de viande	18 Rue Leon Gambetta 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Ege Market Boucherie Turque	Boucherie / commerce de viande	22 Rue du Madrillet 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Hélie	Boucherie / commerce de viande	12 Rue Marx Dormoy 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Le Royal boucherie	Boucherie / commerce de viande	12 Avenue Olivier Goubert 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
LES VIANDES FRAICHES halal	Boucherie / commerce de viande	113 Rue du Madrillet 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
LE TRIANGLE Supermarché HALAL St Etienne du Rouvray	Boucherie / commerce de viande	Avenue de Felling 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Sarl Boucherie Hartmann	Boucherie / commerce de viande	Rue René Hartmann 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Toufflet Boulanger Rouen	Boulangerie Pâtisserie	705 Rue du Noyer des Bouttieres 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
La Poste	Bureau de poste	14 Avenue Olivier Goubert 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Caisse d'allocations familiales (Caf) de Seine-Maritime - accueil de Saint-Étienne-du-Rouvray - Le Madrillet	Caisse d'allocations familiales (caf)	Rue du Madrillet 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Carrosserie Stéphane	Carrosserie	137 Rue de Paris 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
DC AUTO	Carrosserie	17 Rue d'Alsace 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
TG Carrosserie	Carrosserie	Rue du Velay 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Espace Georges Déziré - Salle de spectacles	Centre de loisirs	271 Rue de Paris 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Centre de protection maternelle et infantile (PMI) - Saint-Étienne-du-Rouvray - Ambroise-Croizat	Centre de protection maternelle et infantile (pmi)	41 Avenue Ambroise Croizat 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Frédéric Desprès	Chirurgien dentiste	84 Rue Leon Gambetta 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Magasin de l'Usine Bonbons BARNIER	Chocolatier	Rue de la Chenaie 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Bel Hair	Coiffure	30 Rue Lazare Carnot 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
EN TETE A TETE AVEC JOHANNE	Coiffure	24 Rue Lazare Carnot 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
frank coiffure	Coiffure	78 Rue Leon Gambetta 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Nat 'D' Coif	Coiffure	Rue Leon Gambetta 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Nath & Meches	Coiffure	4 Place Francois Truffaut 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Poudevigne Sylvie	Coiffure	63 Avenue Ambroise Croizat 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
So Chic Coiffure & Institut	Coiffure	39 Rue Lazare Carnot 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Vog Coiffure Saint-Étienne-du-Rouvray	Coiffure	Centre Cial de la Mare aux Daims 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Campus CESI	Collège	80 Rue Edmond Halley 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Collège d'Enseignement Secondaire Paul Eluard	Collège	Rue des Coquelicots 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Collège Louise Michel	Collège	Rue de l'Orée du Rouvray 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Collège Maximilien Robespierre.	Collège	1 Rue Jules Raimu 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Collège Pablo Picasso	Collège	Rue Félix Faure 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Conservatoire (annexe)	Collège	1 Rue Victor Duruy 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Ecole des TP Saint-Etienne du Rouvray	Collège	135 Rue du Madrillet 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
École Élémentaire Paul Langevin	Collège	Rue Julian Grimau 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
École Joliot Curie	Collège	Rue Georges Guynemer 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
École Maternelle Frédéric-Rossif	Collège	8 Avenue du Val l'Abbé 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray

ERP	Activité	Adresse
Ecole Maternelle Victor-Duruy	• Collège	• 2 Rue Paul Bert 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
École Primaire Louis Pergaud	• Collège	• Rue de l'Argonne 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
École Primaire Wallon	• Collège	• Rue du Jura 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Ecole Privée Catholique Jeanne d'Arc	• Collège	• 98 Rue de la République 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Lycée le Corbusier	• Collège	• Avenue de l'Université 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
sport	• Collège	• Avenue Galilée 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
InWork	• Coworking	• Rue du Champ des Bruyères 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Echelle 76 / Hauteur Habitat Et Securite	• Droguerie	• 75 Rue du Docteur Cotonni 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Foussier Rouen	• Droguerie	• 28 Boulevard Lénine 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Foussier Rouen	• Droguerie	• Rue Lamartine 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Quincaillerie à Rouen - Legallais	• Droguerie	• Rue de la Grande Epine 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Quincaillerie Setin Rouen	• Droguerie	• 33 Rue Lamartine 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Quincaillerie Setin Rouen	• Droguerie	• 33 Boulevard Lénine 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Würth Proxishop Rouen	• Droguerie	• Rue du Pré aux Boeufs 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Résidence-retraite MBV - Michel GRANDPIERRE	• Ehpad	• 1bis Avenue du Val l'Abbé 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
B&B Hotel Rouen St Etienne Du Rouvray	• Hôtel	• Rue de l'Étang Delpéch 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Campanile Rouen Sud - Zénith - Parc Expo	• Hôtel	• Rue Larson Couture 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
hotelF1 Rouen Sud Parc Expos	• Hôtel	• 25 Avenue des Canadiens 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Hôtel Novotel Rouen Sud	• Hôtel	• Avenue de l'Université 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Hôtel Stars Rouen	• Hôtel	• 1 Avenue des Canadiens 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
ibis budget Rouen Parc des Expos Zenith	• Hôtel	• 27 Avenue Maryse Bastié 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
IBIS STYLES Rouen Parc Expos Zenith	• Hôtel	• Avenue Maryse Bastié 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
IBIS STYLES ROUEN PARC EXPO ZENITH	• Hôtel	• 29 Avenue Maryse Bastié 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Premiere Classe Rouen Sud - Parc des Expositions	• Hôtel	• 11 Avenue des Canadiens 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
The Originals Access, Hôtel Rouen Sud Oissel	• Hôtel	• 1 Chemin des Gres 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp) - Direction régionale Normandie - Haute Normandie	• Institut de formation	• 135 Rue du Madrillet 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Laboratoire BIOCEANE - Site Château Blanc	• Laboratoire d'analyse médicale	• 117 Rue du Madrillet 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Laboratoire BIOCEANE - Site Saint Etienne du Rouvray	• Laboratoire d'analyse médicale	• 1bis Rue Louis Buée 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Laboratoire D'analyses	• Laboratoire d'analyse médicale	• 64 Rue Lazare Carnot 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Laboratoire Du Zenith	• Laboratoire d'analyse médicale	• Rue Ernest Renan 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
SYNLAB Normandie - St Etienne Du Rouvray - Plateau technique multi-disciplinaire	• Laboratoire d'analyse médicale	• 2 Rue Guillaume Apollinaire 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
E.Leclerc Espace Culturel	• Librairie	• Centre Cial de la Mare aux Daims 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
monville opticien	• Opticien	• 6 Place Francois Truffaut 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Pharmacie Ambroise Croizat	• Pharmacie	• 49 Avenue Ambroise Croizat 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Pharmacie Boyer Louin	• Pharmacie	• 68 Rue Lazare Carnot 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Pharmacie de Paris	• Pharmacie	• Rue de Saint Yon 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Pharmacie De Paris	• Pharmacie	• Avenue de Saint Yon 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Pharmacie du Parc	• Pharmacie	• 59 Rue Jean Racine 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Pharmacie Ernest Renan	• Pharmacie	• Avenue de Felling 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Pharmacie Gambetta	• Pharmacie	• 3 Rue Abel Gance 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Pharmacie Le Baron	• Pharmacie	• 6 Avenue Olivier Goubert 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Centre Aquatique Marcel Porzou	• Piscine, centre aquatique	• Rue Ernest Renan 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Piscine Marcel Porzou	• Piscine, centre aquatique	• Avenue du Bic Auber 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Point-justice - Maison de la justice et du droit de Saint-Etienne-du-Rouvraix	• Point justice	• Avenue du Bic Auber 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
PFG - SERVICES FUNÉRAIRES	• Pompes funèbres	• Centre Cial Chateau Blanc 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
LE QUAI DE SEINE	• Restaurant	• 22 Rue Lazare Carnot 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Amira Kebab	• Restauration rapide	• Rue du Clos Tellier 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Bon' apps Pizza, Sandwich, Burger, Tacos	• Restauration rapide	• 14 Rue du Madrillet 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Eurl L Eclipse	• Restauration rapide	• 28 Rue du Docteur Semmelweis 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
FOOD STATION 76	• Restauration rapide	• 67 Rue Leon Gambetta 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Istanbul buffet à volonté	• Restauration rapide	• 74 Rue Paul Bert 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
		• 87 Rue du Madrillet 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray

ERP	Activité	Adresse
Kebab de la cité	Restauration rapide	105 Rue du Madrillet 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
baik	Restauration rapide	39 Avenue des Canadiens 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Le suprême	Restauration rapide	37 Rue Jean Jacques Rousseau 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
OZ FOOD	Restauration rapide	49 Rue Lazare Carnot 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Restaurant AU FEU 2 BOIS (Royal76)	Restauration rapide	93 Rue du Madrillet 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
SoFamily	Restauration rapide	47 Rue du Madrillet 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Espace Beauté Minceur	Soins de beauté, esthétique	1bis Rue du Docteur Cotroni 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
La Minute Papillon - Esthétique à domicile	Soins de beauté, esthétique	Rue Amiral Cecille 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Magali - Esthétique à domicile - Wecasa Beauté	Soins de beauté, esthétique	Rue Leon Gambetta 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Moment Esthétik / Esthétique Saint-Etienne du Rouvray	Soins de beauté, esthétique	2 Rue du Docteur Magnier 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Parfumerie Institut de Beauté les Glycines	Soins de beauté, esthétique	77 Rue Leon Gambetta 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Sandra Estheticienne sur place ou à domicile	Soins de beauté, esthétique	11 Rue Gustave Flaubert 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Basic-Fit Saint-Etienne du Rouvray Avenue Maryse Bastie	Sports et loisirs	Avenue Maryse Bastié 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
City stade Jean Macé	Stade	19 Rue Hector Malot 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Mairie - Saint-Étienne-du-Rouvray	Stade	Avenue de Felling 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Parc Omnisports Youri Gagarine	Stade	4 Chemin du Bic Auber 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Salle Festive	Stade	40 Rue des Coquelicots 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
ALDI	Supermarché	1bis Avenue Maryse Bastié 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
ALDI Saint-Etienne-du-Rouvray	Supermarché	Rue de Paris 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Centre E.LECLERC	Supermarché	Avenue de la Mare aux Daims 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Lidl	Supermarché	53 Avenue des Canadiens 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Art-Scene	Théâtre	21 Rue René Hartmann 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Rive Gauche	Théâtre	20 Avenue du Val l'Abbé 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Toilettes publiques	Toilettes publiques	Périphérique Henri Wallon 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Toilettes publiques	Toilettes publiques	Rue Henri Farman 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
INSA Rouen Normandie	Université ou école supérieure	685 Avenue de l'Université 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Clinique vétérinaire des bruyeres	Vétérinaire	3 Avenue des Canadiens 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Clinique Vétérinaire Lazare Carnot	Vétérinaire	20 Rue Lazare Carnot 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
TOTAL GENERAL		132
Total des ERP municipaux		22